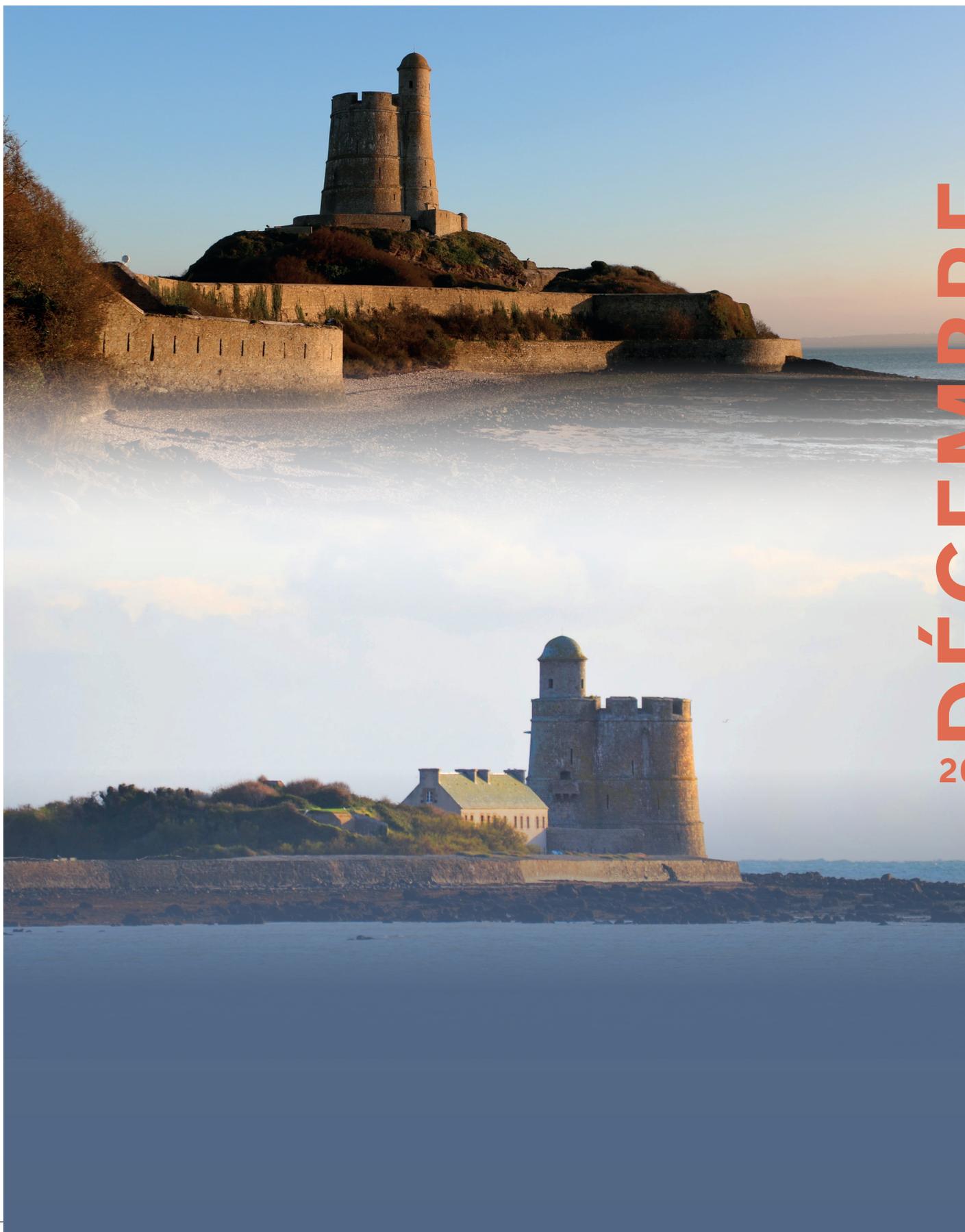




Bulletin  
municipal  
d'information

L A - H O U G U E



**DÉCEMBRE**  
2021

[WWW.SAINTVAAST.FR](http://WWW.SAINTVAAST.FR)

# ÉDITO

La vie saint-vaastaise est intimement liée à la mer, aussi, permettez-moi de commencer par un hommage. En effet, l'année 2021 a été fortement marquée par deux drames de la mer qui ont coûté la vie à 4 de nos marins. Mes pensées chaleureuses vont aux familles endeuillées. J'espère vivement que la bénédiction de la mer, déjà repoussée deux fois à cause de la situation sanitaire, pourra se tenir le 17 juillet 2022. La municipalité met tout en œuvre avec le comité d'organisation pour que cette grande fête en l'honneur des gens de mer soit une belle réussite.

Dans un contexte sanitaire encore difficile en 2021, mon équipe a poursuivi sa route avec détermination.

Le 1<sup>er</sup> septembre, la collectivité a accueilli Monsieur Arnaud CORBET, nouveau secrétaire général. Originaire du Nord Cotentin, Arnaud CORBET était en poste depuis plusieurs années à Oyonnax, dans l'Ain.

L'analyse du fonctionnement des services municipaux et des installations communales a été poursuivie et plusieurs démarches d'amélioration ont pu être initiées. Ainsi, le traitement de 50 ans d'archives a été engagé en collaboration avec le centre de gestion de la Manche et l'établissement du PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics) a été réalisé. Ce document va nous permettre de prioriser et planifier les travaux nécessaires, d'obtenir les subventions essentielles à leur réalisation et de porter une attention toute particulière aux aménagements nécessaires aux Personnes à Mobilité Réduite.

Afin de lutter contre les risques d'inondation dont plusieurs secteurs de la commune étaient régulièrement victimes, le curage des réseaux d'eaux pluviales a été finalisé et nous poursuivons la réflexion sur toutes les améliorations possibles.

Un diagnostic sur l'état général de l'école primaire « Marcel Lepaysant » a été engagé et des travaux de remise en état devront être planifiés sur les prochaines années. Néanmoins, afin de permettre à l'établissement de fonctionner dans de bonnes conditions, des travaux d'entretien ont été réalisés pendant les vacances d'été, notamment en ce qui concerne l'étanchéité de la verrière.

La piste cyclable de la Longue Rive devrait être finalisée au cours des prochains mois ; l'étude hydraulique, demandée par les services de l'état et constituant le préalable à la reprise des travaux a été engagée par la commune. Nous attendons les conclusions pour début 2022.

La valorisation du site de la Hougue constitue un de nos axes prioritaires notamment dans le cadre du plan de gestion des tours Vauban inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ainsi, une rencontre a pu avoir lieu à l'automne avec le commandant BECHLER de la COMNORD afin d'engager une réflexion sur une possible extension de notre Autorisation d'Occupation Temporaire du site de la Hougue ; l'objectif est d'installer un bâtiment d'accueil qui puisse permettre aux visiteurs y compris les Personnes à Mobilité Réduite d'accéder au fort de la Hougue par l'entrée principale du site. Le comité de pilotage chargé du suivi des actions menées suite à l'inscription de nos tours VAUBAN au patrimoine mondial de l'UNESCO n'a pas pu se tenir en 2021 pour cause de crise sanitaire ; toutefois, celui-ci est d'ores et déjà programmé pour le début de l'année 2022.

Les projets que je vous annonçais dans le dernier bulletin avancent : le permis de construire de l'EHPAD a été déposé début novembre, la révision simplifiée du PLU permettant le lancement du lotissement chasse Bertrand est engagée, le projet de création de jardins familiaux a d'ores et déjà obtenu une subvention de l'État au titre de la Dotation Équipements Territoires Ruraux de 180 000 € et les études sont engagées ; une concertation avec les riverains du Bout du Fil sera prochainement organisée. Nous avons par ailleurs engagé, avec le département, la négociation de l'établissement d'un Contrat de Pôle de Service. Cette contractualisation nous permettrait d'obtenir une aide de près de 500 000 € pour financer nos projets et nous espérons une signature au deuxième trimestre 2022.

Toujours soucieux d'accompagner la population dans un contexte inédit de crise sanitaire, grâce à la mobilisation des maires du pôle de proximité du Val de Saire, un centre éphémère de vaccination a été installé à Réville en mars et a été reconduit en novembre pour les personnes pouvant bénéficier d'une troisième dose de vaccin. Je tiens à remercier Yves ASSELINE, Maire de Réville, pour son implication dans la coordination et la mise en œuvre de ce dispositif.

Suite au départ en retraite le 1<sup>er</sup> août dernier, du docteur POULET et afin d'anticiper le départ en retraite du docteur FRANCOIS, la commune a réussi à convaincre un couple de médecins de s'installer à Saint-Vaast ; ceux-ci arriveront mi-janvier 2022 et s'installeront dans les locaux de l'espace VAUBAN, place de l'église, en attendant la réalisation du Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire que la collectivité souhaite initier. Nous leur souhaitons la bienvenue.

L'attractivité de notre ville est une préoccupation de tous les instants et nous nous félicitons, qu'à l'initiative de la communauté d'Agglomération du COTENTIN Saint-Vaast et 10 autres communes, aient été retenues par l'État pour bénéficier du programme national de relance « Petites Villes de demain ». Ce dispositif nous permet de bénéficier d'un accompagnement technique et financier privilégié pour engager nos projets et renforcer l'attractivité de la commune. L'installation du comptoir touristique place Belle Isle y contribuera ; il regroupera l'accueil Tatihou et l'office du tourisme dans des locaux modernes et fonctionnels.

Grâce à la mobilisation de tous et avec l'aide de nombreux bénévoles, la plupart des manifestations estivales ont pu être maintenues et elles ont connu un vrai succès. Par ailleurs, c'est avec grand plaisir que Saint-Vaast a accueilli au cours des derniers mois de nouveaux commerces et entreprises à qui nous souhaitons la plus grande réussite. D'autres demandes sont en cours d'instruction bien qu'aujourd'hui, Saint-Vaast manque de pas de porte disponibles.

Enfin, l'année 2021 a connu le renouvellement de l'assemblée départementale : Madame LEGER LEPAYSANT, ma 1<sup>re</sup> adjointe a été élue conseillère départementale du Val de Saire et siège à la commission permanente du conseil départemental ; je sais qu'elle aura à cœur de porter les dossiers de notre canton, notre voix sera donc relayée avec force et nos intérêts portés au plus près des décideurs.

Je reste avec toute mon équipe à votre écoute et je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année en espérant un répit de la crise sanitaire.

*Très Cordialement,  
Gilbert Doucet*



**Gilbert Doucet**  
Maire de Saint-Vaast-la-Hougue



## SOMMAIRE

- 4 Environnement
- 5 Culture
- 8 Festivités estivales
- 10 Tourisme
- 11 Social & Éducation
- 12 Finances
- 13 Commerces
- 14 Travaux — Voirie - Urbanisme
- 15 Expression démocratique
- 16 Associations
- 30 Informations diverses



### L'EAU, UN SUJET CITOYEN

La pollution de l'eau est un fléau très présent dans les villes. Emballages, papiers, cigarettes ; beaucoup de débris finissent leur parcours dans les grilles des avaloirs vers la mer.

#### Les avaloirs d'eaux pluviales ne sont pas des poubelles

En effet, vous l'ignorez peut-être, les eaux de pluie qui s'engouffrent dans les caniveaux filent directement à la mer sans être traitées en station d'épuration, charriant avec elles les déchets divers qui y circulent (mégots, bouteilles en plastique, papiers gras, déjections canines...). Elles contribuent ainsi à la pollution des océans.

« Beaucoup de personnes pensent que c'est le tout à l'égout (cuisine, salle d'eau, WC, etc.) alors que c'est du pluvial (toitures, routes, parkings...) qui transite directement vers la mer via un réseau de canalisations. » Les conséquences sur la qualité des eaux et sur ses usages (baignade, conchyliculture et pêche à pied) peuvent être importantes. « Un mégot peut ainsi contaminer jusqu'à 500 litres d'eau et mettre 5 ans pour se désagréger en mer... ». Près de 80 % des déchets retrouvés en mer sont d'origine terrestre.

**Où que vous soyez,  
«ici commence la mer,  
ne jetez rien»**



Un message simple qui en dit long. La municipalité souhaite l'apposer avec l'aide de l'association ORCHIS, près de chaque avaloir de la ville.

Nous voulons amener les citoyens à prendre conscience que les gestes quotidiens ont un impact sur l'écosystème afin que chacun s'interroge sur ses pratiques.

### POUR QUE LA FÊTE SOIT PLUS BELLE

#### Une solution enfin trouvée pour les eaux usées des forains

L'Office Français de la Biodiversité a procédé le 30 juillet, sur demande du Président du Comité régional de la conchyliculture Normandie Mer du Nord, à un contrôle sur l'évacuation des eaux usées des caravanes des forains installés sur le port pour la Fête des Régates. Ce problème récurrent depuis de nombreuses années n'avait, en effet, jamais été résolu. C'est pourquoi l'équipe municipale a voulu trouver, dès sa prise de fonction, une solution à ce problème jugé jusque là insoluble. L'installation d'obturateurs gonflables permettant de confiner les eaux usées dans le réseau pluvial et la mise en place de la collecte quotidienne des effluents le temps de la fête foraine par une entreprise spécialisée (ACRIS) pour un acheminement vers la station d'épuration, a permis de répondre à la problématique et ainsi de protéger efficacement le bassin ostréicole de la Tocquoise bordant la cale. Néanmoins, cette solution oblige à une vigilance accrue en cas d'événements pluvieux très violents pouvant créer des débordements intempestifs. En conséquence et en relation avec les services de la

sous-préfecture, une étude a été lancée pour estimer la faisabilité d'un raccordement dans le futur, des caravanes au réseau d'assainissement.





## LA SEMAINE VAUBAN

Cette année, la semaine Vauban a été animée par les bénévoles de CAP (Culture, Animation, Patrimoine) Saint-Vaast/Cotentin du 18 au 23 juillet en proposant, une activité gratuite par jour, deux visites commentées et une conférence sur *Le destin des tours Vauban*. Afin que les plus jeunes puissent découvrir notre histoire de façon ludique, l'association a également mis en place des animations familiales telles que des chasses au trésor et un concours de fortresses Vauban qui ont rassemblé plus de 180 personnes, enfants et parents réunis.

Le programme de cette manifestation a été élaboré avec la municipalité. Nous sommes heureux de cette collaboration fructueuse et tenons ici à remercier CAP Saint-Vaast, ses membres et sa Présidente, pour leur implication dans la vie de la commune et le travail accompli pour transmettre et mettre en lumière notre patrimoine.

### LA SEMAINE VAUBAN EN PHOTO



^ Des gagnants fiers de leur médaille



^ Visites commentées pour petits et grands



^ Les résultats se font attendre...

#### Et pour l'année prochaine...

Pour la saison estivale 2022, CAP Saint-Vaast souhaite étoffer son panel d'animations en mettant en place des visites costumées pour retracer de façon vivante des pans de l'histoire de la Hougue, comme la construction du front bastionné et de la tour Vauban ou le passage des

tours guerrières aux tours paysagères avec les séjours des peintres à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

L'association envisage aussi de proposer des jeux de rôle historiques, sur la période de Vauban et la Seconde Guerre mondiale.

## LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

*Les Journées européennes du Patrimoine ont rencontré, une fois de plus, un vif succès auprès du public.*

Pour ces journées, la Hougue était accessible gratuitement et a enregistré quelque 525 visiteurs. La forte implication de l'association CAP Saint-Vaast à l'organisation de cet événement a permis l'ouverture du site de 10h00 à 17h30, et d'offrir aux visiteurs des visites commentées très appréciées.

De son côté, Tatihou a accueilli 746 visiteurs et a proposé, outre l'accès libre au site, une visite combinée Arts et Jardins « Entre Ciel et Terre » ainsi qu'un atelier de charpente marine. Là aussi, le succès auprès du public a été au rendez-vous !





## CULTURE

### LA MÉDIATHÈQUE

La crise a pesé sur la fréquentation de la médiathèque qui a baissé de manière significative.

Depuis la réouverture, un grand nombre de manifestations ont pu avoir lieu pour le plus grand plaisir de tous et le public revient chaque jour plus nombreux dans ce lieu de convivialité.



L'entrée est toujours soumise au pass sanitaire et le port du masque est obligatoire. Les gestes barrières y sont de rigueur.

Pour **la saison 2021/2022**, en partenariat avec le Trident, scène nationale de Cherbourg, 10 bus pour les spectacles sur Cherbourg et 7 spectacles hors les murs ont été programmés.

En 2022, les spectacles proposés à **Saint-Vaast-la-Hougue** sont :

- Le guerrier était une femme (spectacle-débat) le 11 mai
- Les randonnées sauvages (randonnées) les 13, 14 et 15 mai
- Vida (marionnettes) le 17 juin

À **Cherbourg**, les spectacles suivants sont proposés à des tarifs privilégiés incluant le transport au départ de Saint-Vaast. Le bus vous emmène et vous redépose après la séance, le tout dans une ambiance conviviale :

- Candide (théâtre) le 27 janvier
- Ceci n'est pas une visite (mi-théâtre, mi-extra) le 5 mars
- Métamorphoses (Jazz) le 29 mars
- Facéties (danse) le 8 avril
- Joueurs (théâtre d'objets) le 6 mai
- Toute nue (théâtre) le 13 mai

Le programme détaillé est disponible à la médiathèque. N'hésitez pas à contacter la médiathèque pour tous renseignements complémentaires et réservations !

Tél. : 02.33.20.13.21

Courriel : [biblio.saintvaast@wanadoo.fr](mailto:biblio.saintvaast@wanadoo.fr)



### EXPOSITION DE MAQUETTES 2022



À l'occasion de la Fête de la Mer en juillet 2022, nous projetons d'exposer des maquettes de bateaux de toutes époques, en lien avec le Cotentin, dans deux lieux de la commune :

- à la salle Max-Pol Fouchet et à la médiathèque.

La médiathèque centrera son exposition sur les bateaux de pêche saint-vaastais et recherche pour cette occasion des tableaux et plans de bateaux.

Si vous êtes heureux possesseur de ce type d'objet et acceptez de nous les confier pour la période de l'exposition, en juin et juillet 2022, merci de contacter la médiathèque ou la Mairie de Saint-Vaast-la Hougue  
Tél. : 02.33.20.13.21 ou 02.33.88.62.30  
Courriel : [biblio.saintvaast@wanadoo.fr](mailto:biblio.saintvaast@wanadoo.fr)  
ou [saintvaast.mairie@wanadoo.fr](mailto:saintvaast.mairie@wanadoo.fr)

# HISTOIRE DE LA BÉNÉDICTION DE LA MER DE SAINT-VAAST-LA-HOUGUE

*À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que le désir de rivage se manifeste par la fréquentation des bains de mer et la construction de villas, les gens de mer, confrontés à un espace qu'ils redoutent, mettent en place un rite religieux fort en faisant bénir la mer. Il s'agit à la fois d'un acte protecteur pour favoriser les campagnes de pêche, et d'un acte sacré pour assurer le repos de l'âme des péris en mer.*

À Saint-Vaast-la-Hougue, la première bénédiction de la mer connue nous est révélée par une carte postale de 1906, à l'occasion de la procession de la Fête-Dieu, qui revêtait cette année-là un caractère exceptionnel de ferveur religieuse, en raison de la séparation des églises et de l'État, promulguée l'année précédente. Ainsi, après une halte à la Chapelle des Marins pour rendre hommage à Notre-Dame Auxiliatrice, patronne et protectrice des marins, le cortège se rend sur le quai pour bénir la mer.

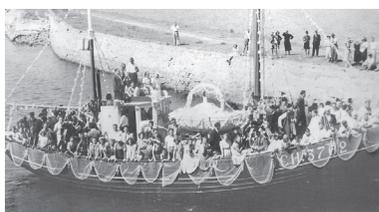


lui remettent symboliquement les clefs de la ville, puis le cortège précédé du Suisse fait une première halte à l'église. La bénédiction en mer et l'absoute à la Chapelle des Marins ont lieu l'après-midi devant une foule innombrable.

Depuis, la bénédiction est pratiquement décennale, excepté en 1980 où le mauvais

temps empêchant le bon déroulement de la fête, une bénédiction est de nouveau célébrée en 1981. Quant à la bénédiction de la mer et de la flottille prévue en 2020, les mesures sanitaires prises dans le cadre de l'épidémie de Covid qui sévit depuis janvier 2020 ont entraîné un double report de la manifestation qui devrait finalement avoir lieu en 2022.

Le rituel évolue au fil du temps, puisque d'une bénédiction depuis le bord du quai, on passe ensuite à une bénédiction en mer. La première d'entre elles est organisée en 1932, à l'initiative des Pères franciscains venus en mission afin de souder la communauté paroissiale. Après plusieurs semaines de prédications et de processions émerge l'idée de programmer une bénédiction afin de renforcer la cohésion religieuse de la population. Elle se déroule le 18 décembre : une vingtaine de bateaux pavés sortent en procession, à la suite de l'Amphitrite sur lequel a pris place le clergé. Après la bénédiction, l'absoute est célébrée devant une barque portant le catafalque. La fête est un succès et, à l'occasion d'une nouvelle visite des Franciscains à Saint-Vaast, une bénédiction se déroule le 15 avril 1934, selon le même cérémonial. Le Journal de l'arrondissement de Valognes relate qu'une foule nombreuse se pressait sur les quais pour assister à cette cérémonie imposante.



Il faut, ensuite, attendre l'après-guerre, en 1949, pour qu'une nouvelle bénédiction soit programmée. La date est fixée au 14 août et toute la ville est pavée. À l'issue de la messe, une statue de la vierge est conduite en procession, jusqu'à la chapelle des Marins. L'après-midi, l'absoute a lieu dans l'avant-port, puis une soixantaine de bateaux s'organisent en cortège afin d'être bénis par l'évêque qui se trouve à bord du Sainte-Thérèse-Souvenez-vous.

La fête connaît un vrai succès, mais ne s'inscrit pas encore dans un véritable calendrier liturgique, car ce n'est pas avant 1961 qu'une bénédiction de la mer est effectuée avec le même rituel. Il s'agit, pour lors, de rendre hommage aux péris en mer, à l'occasion de la célébration du centenaire de l'église de Saint-Vaast. L'évêque est accueilli à l'entrée de la rue Maréchal Foch par les édiles saint-vaastais qui

La bénédiction de la mer demeure un rituel auquel sont très attachés les Saint-Vaastais, mais une évolution est sensible dans l'organisation de la manifestation, surtout depuis 1990. La municipalité y prend une part plus active et des comités de quartier sont créés pour permettre à la population de participer à une tradition toujours vive où le sacré conserve une place importante, malgré une tendance à la laïcisation de l'événement. La communication se fait autour d'une fête de la mer et non plus seulement sur la bénédiction et le souvenir des péris en mer.

Annick PERROT



## Calendrier des bénédiction

18 décembre 1932	20 juillet 1980
15 avril 1934	15 août 1981
14 août 1949	22 juillet 1990
23 juillet 1961	23 juillet 2000
18 juillet 1971	18 Juillet 2010
17 juillet 2022	



## FESTIVITÉS ESTIVALES

# TOUR D'HORIZON DE L'ÉTÉ 2021

Grâce à l'amélioration de la situation sanitaire et malgré une météo pas toujours favorable, nous avons décidé de maintenir les manifestations prévues sur la commune, en respectant les consignes sanitaires bien sûr. (Les organisateurs du Festival de chants de marins, du Festival du livre, du semi-marathon, de la Tatihougue et de la Fool Moon ont toutefois préféré annuler ces événements). Après ces longs mois très difficiles, chacun avait besoin de se changer les idées et nous avons vécu une belle saison estivale au niveau des animations qui ont été nombreuses et variées. Peu de villes peuvent se vanter d'avoir un agenda estival aussi chargé. Ci-dessous quelques images, souvenirs de ces bons moments. Seuls ceux organisés par la ville ou auxquels la ville était étroitement associée sont présentés, les autres étant évoqués dans ce bulletin par les associations concernées.

### 26 juin

Fête de la mer et des littoraux, une nouvelle manifestation organisée par la ville en partenariat avec la SNSM, le CNBSV et Orchis. À renouveler sans aucun doute.

### 7 et 8 juillet :



Étape du Tour de France à la voile — une étape proposée par l'Agglomération du Cotentin, un beau coup de projecteur sur la commune qui a accueilli les bateaux et ses équipages.

### Du 10 au 13 juillet

Raid Normand — un rassemblement de Yoles qui a animé le port, avec des participants ravis de leur séjour.

### 14 juillet



Distribution de brioches aux enfants toujours très appréciée, une retraite aux flambeaux avec une participation record et un très beau feu d'artifice suivi par une foule considérable (il est vrai que le beau temps était de la partie). En 2022, si la situation sanitaire le permet, les jeux traditionnels et le bal populaire reprendront leur place.

### Du 24 au 27 juillet

Concours hippique à la Hougue

### 29 juillet



Pique-nique de la semaine fédérale de cyclotourisme à la Hougue qui a attiré des milliers de personnes sur la commune.

### 1<sup>er</sup> août



Fête des Régates — des régates qui se sont très bien déroulées, et avec un beau feu d'artifice pour conclure en beauté !

### Août

Course du Run — 900 coureurs et une organisation au top

### 15 août

Messe pour la Bénédiction de la Mer



### Du 22 au 25 août

Succès des Traversées de Tatihou auxquelles nous souhaitons un retour à la normale en 2022.

La saison s'est prolongée le 26 septembre avec une manche du championnat de Normandie de modélisme, organisée par le club de Tourlaville, à la Bijude. « Nanard » Letellier, l'emblématique président de Saint-Vaast modélisme, a dû être très touché par le retour des activités sur la piste de modélisme qui lui est si chère.



Sans oublier les marchés du mercredi proposés par la mairie en partenariat avec l'association Lorastel, marchés qui sont devenus des incontournables de l'été saint-vaastais agrémentés d'une programmation musicale de qualité.

*Nous avons malheureusement dû annuler au dernier moment deux manifestations importantes, Musicoport le 11 juillet et Terre de Jeux le 24 juillet à cause du mauvais temps. Des décisions difficiles à prendre.*

L'année 2022 s'annonce encore plus animée, avec bien sûr les mêmes manifestations, le retour des événements qui ont dû être annulés en 2021 et en point d'orgue la Bénédiction de la Mer le 17 juillet. Un grand merci, pour finir, à Virginie, notre nouvelle ASVP et aux services techniques et administratifs de la ville qui sont très sollicités pour l'organisation de toutes ces manifestations.

# FESTIVITÉS 2022

Ce calendrier sera bien sûr complété en fonction des autres animations, manifestations et spectacles que nous enregistrerons et ne manquerons pas de vous signaler via le Panneau Pocket et la page Facebook de notre Commune.

<b>AVRIL</b>	9 avril	Gala de Boxe
	23 et 24 avril	Vide grenier salle Pax-Pol Fouchet
	30 avril et 1 <sup>er</sup> mai	Cerfs-Volants — Tatihou
<b>MAI</b>	du jeudi 26 au dimanche 29 mai	Anniversaire des 30 ans de Tatihou
<b>JUIN</b>	Samedi 4 et dimanche 5 juin	Festival des Chants Marins à la Hougue
	À partir du 15 juin	Exposition maquettes de bateaux à la médiathèque
	Dimanche 19 juin	Musicoport
	Samedi 25 juin	Semi-marathon des Vikings
	Dimanche 26 juin	Vide grenier au terre-plein de la Hougue
<b>JUILLET</b>	Samedi 2 et dimanche 3 juillet	Mille SNSM et animations du week-end Vauban à la Hougue
	Samedi 9 juillet	Tatihougue (swimrun entre Hougue et Tatihou)
	Dimanche 10 juillet	Vide grenier rue de Verrüe
	Jeudi 14 juillet	Jeux traditionnels, retraite aux flambeaux, bal populaire, feu d'artifice
	Dimanche 17 juillet	Bénédictin de la mer
	Samedi 23 et dimanche 24 juillet	Festival du Livre à la Hougue
	Samedi 30 et dimanche 31 juillet	Concours hippique sur le terre-plein de la Hougue
	Dimanche 31 juillet	Course du Run
	<b>AOÛT</b>	Samedi 6 et dimanche 7 août
Du 11 au 17 août	Festival des Traversées de Tatihou	
Lundi 15 août	Jeux à la Hougue	
Dimanche 21 août	Vide grenier sur le terre-plein de la Hougue	
Dimanche 28 août	Vide grenier du port	
<b>SEPTEMBRE</b>	Sept. (date non communiquée)	Foolmon Tatihou Sup Challenge (paddle)
<b>OCTOBRE</b>	Samedi 1 <sup>er</sup> octobre	Fête du miel et des abeilles
	Samedi 15 octobre	Loto salle Max-Pol Fouchet
	Samedi 29 et dimanche 30 octobre	Festival Passeurs de Blues
<b>DÉCEMBRE</b>	Samedi 17 décembre	Noël des enfants



^  
Tatihougue (swimrun entre la Hougue et Tatihou)



^  
Jeux traditionnels, retraite aux flambeaux, bal populaire, feu d'artifice



^  
Fête des régates et feu d'artifice



## TOURISME

### ÎLE TATIHOUE : UN PROJET D'ENVERGURE POUR ACCUEILLIR MIEUX

Rédacteur : Conseil Département de la Manche – Direction de la Communication

Site d'exception, avec un patrimoine bâti classé Monument historique et une tour Vauban inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, l'île Tatihou jouit de richesses naturelles et historiques qui offrent aux visiteurs une large palette d'activités. Ouverte au public depuis 1992, elle est la propriété du Conservatoire du littoral, gérée par le SYMEL (Syndicat mixte espaces littoraux de la Manche) et le Département de la Manche.

Afin de mieux accueillir les publics, le Département et l'ensemble des partenaires engagés sur l'île portent un ambitieux programme de requalification du site. Améliorer la qualité de l'accueil et l'offre touristique et culturelle sur l'île, consolider la mission pédagogique du site avec un hébergement et des activités de qualité pour les scolaires, sensibiliser le public à la richesse faunistique et floristique et faire de l'île Tatihou un pôle touristique et d'attractivité d'excellence pour la Manche : autant d'enjeux qui se traduisent aujourd'hui par des actions concrètes, garantissant le respect du patrimoine naturel et architectural de l'île.

Pour la gestion du site et ses projets, le Département en lien avec la commune de Saint-Vaast a opté pour la création d'une société publique locale (SPL), Patrimoine en Saire, à qui est confiée une délégation de service public. Elle est chargée de développer l'activité d'hébergement, via une offre hôtelière qualitative, l'offre de restauration pour les scolaires et les groupes d'adultes, en valorisant les produits de saison et du terroir ; l'offre commerciale au travers de « forfaits » hébergement, restauration, séminaires, loisirs ou activités culturelles.

#### Le projet culturel et touristique :

Plusieurs actions sont menées de front pour répondre aux enjeux en matière d'offre culturelle et scientifique :

- Création d'une maison d'accueil au sein de la maison des douaniers.
- Restructuration des cheminements pour mieux guider le visiteur et préserver le milieu naturel
- Reconfiguration du musée avec plusieurs lieux de médiation au cœur du site pour valoriser l'histoire du territoire, espace stratégique et d'échanges depuis des millénaires. Il révélera également sa grande richesse environnementale, mais aussi sa fragilité face aux enjeux climatiques.
- Au sein du fort Vauban, un projet complémentaire, via des outils de médiation numérique, va fournir aux visiteurs les clés de compréhension de plus de trois siècles de fortifications (2024).
- La beauté et la fragilité du patrimoine naturel de l'île seront présentées aux visiteurs dans la galerie d'histoire naturelle.
- Valorisation du laboratoire de biologie marine, pour en faire un outil de sensibilisation au milieu marin pour tous niveaux et tous types de publics.

- Valorisation et réaménagement des jardins, avec un parcours naturel, sensoriel et artistique pour une nouvelle expérience de visite du site (mise en place à partir du printemps 2022)
- Renforcement du programme d'expositions et d'activités en lien avec la maritimité sous toutes ses formes : histoire, sociologie, culture, ethnographie, environnement, etc.
- Création d'un comptoir culturel et touristique sur le port de Saint-Vaast-la-Hougue, par un agrandissement de la billetterie actuelle.
- Un espace sera également dédié à la valorisation des classements UNESCO de la Manche, de la baie du Mont-Saint-Michel jusqu'au Val de Saire.
- Rénovation des bâtiments d'hébergement et de restauration :
- L'ensemble des bâtiments accueillant de l'hébergement depuis 1992 va être réhabilité.
- Une gamme hôtelière permettant l'accueil de divers publics sera proposée : du village de vacances à l'hôtel 3 ou 4 étoiles, selon homologation.
- Deux espaces de restauration seront proposés (scolaire et clients de l'hôtel/touristes de passage). Seront privilégiés les circuits courts, l'agriculture biologique et le respect des saisons.
- Une partie du musée actuel, environ 200 m<sup>2</sup>, va être requalifiée en salle de séminaire (pour une moitié), ainsi qu'en espace commun et chambres pour héberger les salariés de la SPL Patrimoine en Saire.

Afin de faire découvrir aux habitants de Saint-Vaast-la-Hougue l'ensemble des réaménagements de l'île, des visites seront proposées à l'issue des travaux selon des modalités à préciser.





## Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Notre CCAS dont la composition et le rôle vous ont été rappelés dans notre précédent bulletin municipal, se réunit au moins une fois par trimestre.

Des aides ponctuelles pour l'alimentation et le chauffage peuvent être octroyées aux personnes qui se trouvent en difficulté, en fonction des revenus.

Mme Yolande Jore, adjointe au maire, chargée des affaires sociales, reçoit sur rendez-vous au 02.33.88.62.30.

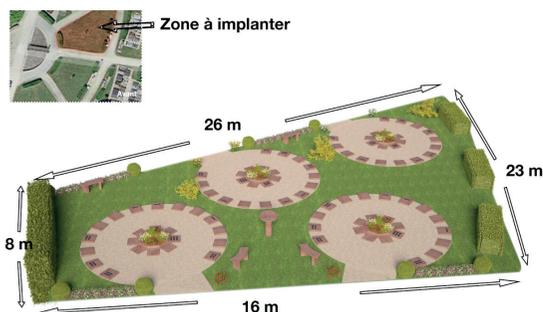
## Infos Cimetière

Le choix des familles se portant de plus en plus vers la crémation, la commune se devait d'investir dans de nouveaux équipements funéraires.

Un nouvel espace cinéraire est en cours de réalisation au cimetière : 11 cavurnes en granit rose ont déjà été installées, il y en aura 56 au total. Les cavurnes sont des caveaux de petite taille spécialement conçus pour accueillir une ou plusieurs urnes funéraires.

Dans cet espace aucune modification ne pourra être faite et les stèles ne seront pas autorisées.

L'espace columbarium sera réaménagé et agrandi dans le courant de l'année 2022.



## Portage repas à domicile

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose un service de portage de repas à domicile. Ce service est proposé principalement aux personnes de plus de 60 ans, mais aussi aux personnes dont l'état de santé ne leur permet plus d'assurer la confection de leur repas, aux personnes sortant d'hôpital, temporairement invalides et/ou accidentées.

Cette prestation vise à favoriser le maintien des bénéficiaires dans leur cadre de vie habituel et propose des menus sains et équilibrés, élaborés par une diététicienne et le cuisinier de l'EHPAD.

Les repas comprennent 5 composantes : potage, entrée, plat principal, légumes et dessert.

Le service peut être consenti pour une courte durée.

Le tarif du repas est déterminé par le CCAS en fonction des ressources du bénéficiaire et de sa situation familiale (personne seule ou en couple).

La livraison des repas est assurée par un agent communal, Mme Elisabeth Lehaguez. L'itinéraire des tournées est effectué par ses soins afin d'optimiser les temps de parcours. Les repas sont livrés en liaison chaude dans des containers isothermes entre 10h30 et 12h tous les jours de la semaine sauf le dimanche et les jours fériés.

N'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez bénéficier de ce service.

## Repas des aînés

Le repas des aînés, moment ô combien convivial, aura lieu le 13 mars 2022 et sera ouvert à toute personne domiciliée sur la commune née en 1954.. et avant !

Les personnes concernées recevront prochainement une invitation pour y participer.

## LA SCOLARITÉ À SAINT-VAAST



La municipalité met tout en œuvre pour que les enfants scolarisés à Saint-Vaast puissent bénéficier de conditions optimales pour réussir leur scolarité.

Les périodes de confinement ont démontré que les outils numériques étaient essentiels pour maintenir le lien entre les professeurs et leurs élèves.

Aussi la municipalité, conjointement avec Mr Cédric Picot, directeur de l'école Marcel Lepaysant, a répondu à un appel à projets. Notre école a ainsi été retenue pour bénéficier d'une aide substantielle de l'état pour équiper les classes en tablettes numériques et vidéo projecteurs. D'autre part, la classe de neige, qui existe depuis 1987, va être reconduite cette année et les élèves de CM1 CM2 et ULIS partiront à Valloire, en Savoie, au mois de mars 2022. Ce projet ne pourrait exister sans l'aide de la municipalité qui participe pour un tiers au financement.

## VISITES PÉDAGOGIQUES

En juin, sur le site de la Hougue, 120 élèves en provenance des classes de CM1 et CM2 du territoire (Teurthéville, Quettehou, Réville et Saint-Vaast-la-Hougue) ont participé à des visites pédagogiques, interactives et ludiques afin d'évoquer certains aspects du littoral, notamment la défense du rivage, frontière de mer.

Ces visites ont été animées par l'association CAP Saint-Vaast et plus particulièrement par sa Présidente, Annick Perrot, historienne qui a en amont préparé le projet pédagogique avec l'équipe enseignante.





## BUDGET 2021 : LA RIGUEUR ET LA TRANSPARENCE POUR PRÉPARER L'AVENIR

Le budget 2021 de la commune voté lors du conseil municipal du 9 avril 2021 s'élève à 4,4 Millions d'Euros. La part réservée à l'investissement est de 1,779 560 Million d'Euros, permettant notamment :



- De doter l'école de voile de 5 nouveaux bungalows, bardés bois, donnant à l'association de bonnes conditions de travail.
- De mener des travaux sur le réseau d'éclairage public (79 360 €).
- D'entreprendre la réfection de la route du Marais (50 000 €).
- De provisionner une somme de 60 000 € pour finaliser la piste cyclable de la longue rive après la réalisation d'une étude hydraulique demandée par l'État (17 388 €).
- De procéder à des acquisitions foncières notamment sur la route de Réville afin de créer une « coulée verte ».
- D'équiper la commune de nouveaux défibrillateurs et les services municipaux de matériels modernes, nécessaires à une meilleure efficacité.
- D'entreprendre une refonte du site Internet de la commune.
- D'intervenir sur des bâtiments et équipements municipaux et de lancer des diagnostics sur l'état de l'église et de la verrière du groupe scolaire Marcel Lepaysant.
- De mener les études préalables nécessaires à la réalisation de deux projets structurants :
  - la création de jardins familiaux ;
  - l'aménagement d'un parking de centre-ville sur la friche de l'ancienne école maternelle.

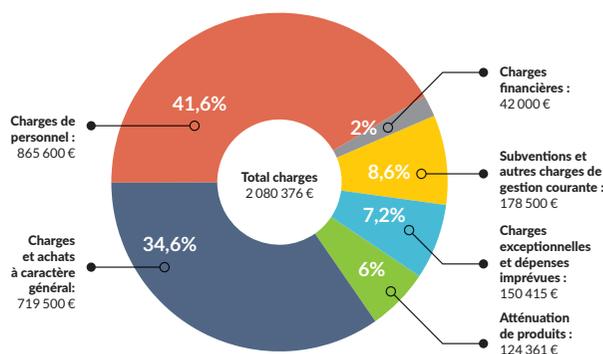
**La gestion rigoureuse des crédits de fonctionnement**, amorcée dès le 2<sup>e</sup> semestre 2020 et soulignée par M. Le Receveur Municipal lors de sa présentation de la situation financière de la commune en séance du conseil municipal du 9 avril 2021, se poursuit. **Ainsi, les dépenses de gestion courante 2021** (hors charges exceptionnelles et charges financières) **ont été estimées à 1 887 961 €, soit une baisse de 2,55 % par rapport à 2020.**

réalisée après mise en concurrence et conforme à la réglementation en matière de marchés publics.

Ces efforts vont devoir se poursuivre sur les prochains exercices budgétaires pour permettre à la commune de restaurer sa capacité d'autofinancement afin de mener à bien les projets sur lesquels l'équipe s'est engagée, sans alourdir l'endettement déjà très élevé et **sans augmenter les impôts.**

L'inscription de la commune avec 10 autres villes de la Communauté d'Agglomération du Cotentin  **dans le dispositif « petites villes de demain » va nous aider à relever ce défi** en nous permettant de mobiliser autour de nos projets, de l'ingénierie et les financements de différents partenaires au 1<sup>er</sup> rang desquels, l'État, la région Normandie, le département de la Manche, la Caisse des dépôts et consignations.

**Le budget 2021 de la commune a reçu l'approbation du contrôle de légalité exercé par M. le Préfet de la Manche avec une seule remarque de forme relative à l'ordre dans lequel les délibérations ont été soumises au vote du conseil municipal ; cette prescription administrative qui n'a aucune corrélation avec la sincérité des comptes de la commune sera bien évidemment, respectée lors de notre prochaine session budgétaire.**



Budget 2021 : charges de fonctionnement

Ce bon indicateur est le fruit des premiers résultats du travail mené par l'équipe municipale pour maîtriser les dépenses, notamment au travers d'une politique d'achat



## LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE



Le marché de St-Vaast est très prisé des déballeurs, ils viennent parfois de très loin pour obtenir une place. En été le nombre d'exposants peut atteindre 110, le contraste avec la période hivernale est alors saisissant ! La diversité est le maître mot du marché. Les exposants ne sont pas sectorisés par produit ou profession. C'est ce qui donne une énergie propre au marché de St-Vaast, il est comme ses habitants : toujours surprenant ! Il est important de souligner le caractère local du marché. Les petits producteurs (petits paniers) sont les bienvenus.

20 % des exposants appartiennent au tissu local, ils vous proposent des produits frais de qualité et ne sont jamais avares d'une bonne recette, d'une anecdote ou d'un sourire.

L'ambiance est joyeuse et déballeurs et commerçants sont à l'unisson pour vous accueillir et vous satisfaire. Un respect mutuel s'est installé au fil des années entre les « ambulants » et les boutiques de la rue. Chacun respecte les règles et trouve plaisir à se retrouver chaque semaine. Merci aux exposants de choisir le marché de Saint-Vaast et merci aux commerçants de les accueillir chaque année.

L'installation du marché se fait entre 06h15 et 08h00 pour les exposants. Alors quand l'heure de remballer arrive, c'est vite l'effervescence ! Cette année, une politique « Zéro déchet » a été mise en place. Elle contribue à conserver une rue propre et à lutter contre le gaspillage. Le marché, c'est bon pour la santé et c'est bon pour la planète !

\*Nous vous rappelons que le marché a lieu le samedi matin de 06h15 à 15h de juin à septembre, de la place de la république à la place belle île, et de 07h15 à 14h de septembre à juin. Le parking situé autour et derrière l'église est réservé aux exposants pour des raisons de sécurité. Attention de ne pas laisser votre véhicule en stationnement sur l'ensemble de ces espaces... Nous vous en remercions par avance.

## CALENDRIER DE L'AVENT DE L'ACOPA

L'ACOPA, Association des Commerçants, Ostréiculteurs, Pêcheurs et Artisans de Saint-Vaast-la-Hougue, est repartie en novembre 2021 sur de nouvelles bases après avoir été en sommeil pendant deux ans du fait de la crise sanitaire.

C'est donc avec plaisir que nous avons pu voir, pour les fêtes de fin d'année, l'installation, place Belle Isle, de son calendrier de l'Avent qui permet aux participants de remporter, sur tirage au sort, de nombreux lots offerts par les Commerçants saint-vaastais mais également, l'installation des boîtes aux lettres grâce auxquelles les enfants peuvent adresser leur courrier, directement au Père-Noël !





## TRAVAUX

La Route du Marais est une voie communale très fréquentée. Reliant la Route du Pierrepont à la RD 1 « Axe St-Vaast/Quettehou », elle fait fonction de voie de contournement de la ville.

Face à son état fortement dégradé et devenue dangereuse, elle a été définie comme prioritaire dans la remise en état des voies.

Un revêtement de chaussée a été effectué en enrobé,

précédé d'un reprofilage de la chaussée. Légèrement élargie en partie à 3,50 m, la longueur bitumée est de 460 m.

Une liaison avec la zone d'activité du Pont des Bernes a été effectuée afin de relier plus rapidement la voie de la zone d'activité et de la désenclaver. Deux voies de croisement ont été réalisées.

## INSTALLATION DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LA COMMUNE

*Depuis le printemps, vous avez pu constater des travaux de câblage dans la ville par un prestataire de services à Manche Numérique.*

La fibre optique a pour objet de se substituer aux traditionnelles lignes téléphoniques en cuivre (ADSL). Son avantage est d'avoir un très haut débit, pratiquement sans limite et permet de répondre à nos nouveaux modes de vie, de travail et de consommation (vidéo, visioconférence, domotique, services de santé...). Pour le travail, elle permet le télétravail, le transfert de documents, la documentation en ligne, la visioconférence...

L'ensemble des entreprises et foyers de la commune pourront disposer du haut débit en fin d'année 2022.

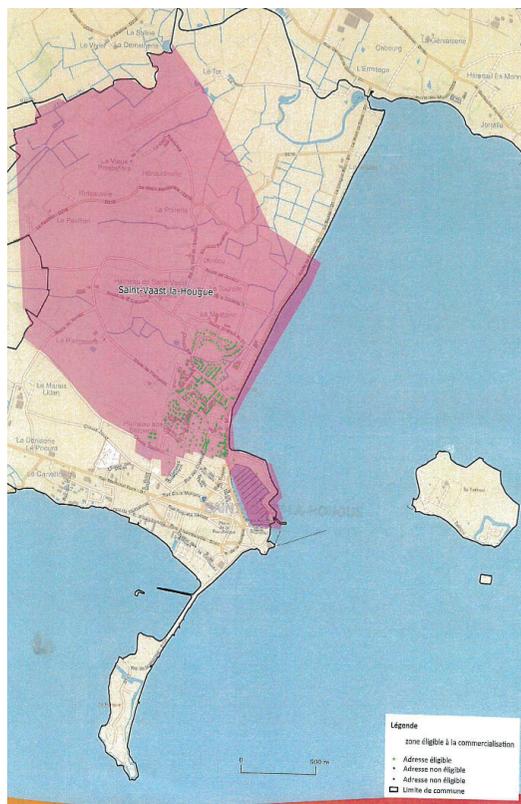
C'est ENEDIS qui, au final, donne l'agrément ou pas. Ainsi, par obligation, plusieurs poteaux bois ont été installés ou sont en cours d'installation dans la ville et la campagne. Nous discutons avec la société pour essayer de minimiser la gêne pour les riverains en tenant compte des impératifs techniques.

Nous sommes conscients qu'au plan visuel il n'est pas idéal d'ajouter câbles et poteaux, mais c'est la solution retenue par Manche Numérique pour limiter les coûts.

Le réseau sur le domaine public s'effectue soit en souterrain si la voie est actuellement câblée en souterrain, soit en aérien pour les autres voies.

Une autorisation est donnée par ENEDIS pour fixer les câbles sur les poteaux électriques si leur résistance le permet. Un logiciel établi par ENEDIS et mis à disposition de l'opérateur (Sté PCE SERVICES) permet de calculer cette résistance et en l'occurrence de définir si la fixation est possible ou pas. Plusieurs critères sont pris en ligne de compte tels l'angle des tirages, la structure du poteau, son âge, son état...

EN PRATIQUE :	Fin d'installation du réseau	Phase de commercialisation	Branchements individuels
Zone rouge (sur la carte)	Achévé	En cours	À la suite
Reste de la commune	Juillet 2022	De Juillet à Septembre 2022	Octobre 2022



# AMÉNAGEMENT ET SIGNALÉTIQUE

## Stationnement

Pour limiter les stationnements en ville, le parking du gymnase a été clairement identifié depuis le feu tricolore de la rue Maréchal Foch. De ce parking, un cheminement piéton de 600 m a été fléché vers le cœur de ville. La mise en valeur du parking enherbé de la Corderie sera opérationnelle pour la future saison ; ainsi, deux parkings seront à proximité du centre-ville.

## Signalétique Hôtels/restaurants

Suite aux nombreuses demandes, une signalétique spécifique aux Hôtels/restaurants a été mise en place à différents endroits stratégiques du cœur de ville. La rue de la Vieille Église est passée en sens unique avant l'été (Chapelle des marins vers la place Général de Gaulle). Cette rue est désormais interdite aux véhicules ayant un gabarit de plus de 2,2 m de large, ce qui a permis de créer de vraies places de stationnement.

Une réflexion du même type sera proposée aux riverains de la rue Auguste Varette, toujours pour des soucis de stationnement, circulation et sécurité.



## ZONE 30

La zone 30 est définie depuis quelques années et principalement délimitée par :

- la rue Isamberville au sud,
- la rue Victor Grignard et la voie verte à l'ouest
- la chasse du Douetté et la rue du Bel au nord

Toutes les entrées et sorties de cette zone sont signalées par des panneaux.



Entrée dans la zone    Sortie de la zone

### Rappel du règlement :

- vitesse maximale fixée à 30 km/h (pour tous les utilisateurs)
- priorité aux véhicules,
- double sens vélo dans toutes les rues (sauf arrêté contraire),
- possibilité aux piétons de traverser la chaussée en tous points, cependant ils ne sont pas prioritaires,
- circulation des vélos, trottinettes et engins électriques interdite sur les trottoirs.



Par arrêté, 5 rues ne sont pas en double sens vélo : la rue Maréchal Foch et la rue des Salines pour leur fort trafic, ainsi que les rues des Thins, des Paumiers et de Choisy pour leur étroitesse.

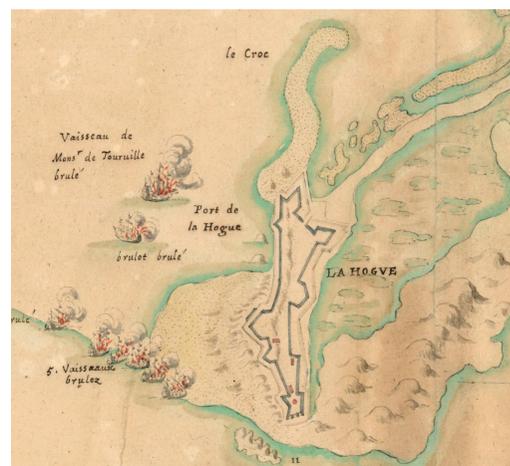
## CHEMIN DU CRAU

La dénomination initiale en mai 2020 de la piste cyclable de la Hougue en « chemin des étoiles filantes » n'étant pas adaptée au lieu, une nouvelle dénomination, plus proche de l'histoire saint-vaastaise a été recherchée et le conseil municipal du 11 juin 2021 a choisi de la nommer Chemin du Crau. Annick Perrot nous éclaire sur l'origine historique de notre « Crau saint-vaastais ».

« Dans ses rapports de fouilles effectuées à la Hougue dans les années 1980, Gérard Fosse faisait état d'une particularité sur l'origine du Crau qu'il décrivait comme un tombolo de galets, ancien vestige du cordon littoral qui reliait la Hougue à la terre.

L'appellation Crau devenue toponyme se retrouve en divers lieux de France qui doivent leur spécificité aux amas de cailloux dont ils sont constitués. C'est le cas de notre Crau qui a révélé, lors de fouilles effectuées au XX<sup>e</sup> siècle par Denise Michel, une occupation humaine ancienne grâce à la découverte d'un gisement moustérien de pierres taillées.

Notre Crau a la forme d'un gros crochet et les cartes anciennes le représentent en l'orthographiant croc ou crocq supposant que cette appellation provenait de sa silhouette et non de sa composition. »



➤ « Plan de la Hougue », détail dessin fin XVII<sup>e</sup> siècle (après la bataille de la Hougue) Gallica BnF



### **Mais que fait la municipalité pour Saint-Vaast ?**

Après presque deux ans à la tête de la commune, de nombreux Saint-Vaastais se questionnent sur le dynamisme et la cohésion de l'équipe actuelle.

### **Aucun projet n'est actuellement sorti de terre**

Donner l'excuse du manque d'argent pour ne proposer aucun projet est un argument qui ne pourra durer dans le temps. Pourtant, dès leur élection, ils ont augmenté leurs indemnités d'élus de 52 716 € sur le mandat.

### **Des études en masse qui vont coûter cher à la commune**

66 000 euros ont été prévus lors du vote du budget municipal pour diverses études. Nous n'avons rien contre les études ciblées pour des projets importants. Mais le nombre et le coût des études en cours donnent l'impression que le travail des élus est sous-traité.

### **Aucune commission municipale association ne s'est réunie depuis le début de la mandature.**

Près de deux ans après leur élection, la commission municipale dédiée aux Sport/Manifestations/Vie associative/Tourisme qui sert à travailler en amont sur les projets ne s'est toujours pas réunie. Le Maire peut-il oublier que ces catégories sont une partie importante du dynamisme et de la vitalité de notre commune ?

### **Le Préfet rappelle à la loi le Maire et son adjointe**

En mai dernier, nous avons écrit au Préfet à la suite d'irrégularités constatées lors du Conseil municipal du Budget. Malgré nos interventions lors de cette séance, Gilbert DOUCET et Brigitte LEGER-LEPAYSANT ne nous ont pas écouté. Ils ont ainsi reçu un rappel de la Préfecture. Effectivement, le Préfet nous indique que « Ces irrégularités ont bien été constatées et que le maire va être invité à veiller aux respects des dispositions légales, à l'avenir. »

Ces constats accablants pour notre commune ne font que renforcer notre inquiétude vis-à-vis d'un groupe municipal manifestement pas à la hauteur des enjeux stratégiques pour Saint-Vaast. Nous continuerons, malgré tout, d'agir et de défendre au quotidien les intérêts de St-Vaast et des Saint-Vaastais.

Nous avons également une pensée pour toutes celles et tous ceux qui ont perdu un proche cette année. La crise du Covid-19 n'a pas aidé et nous devons toujours rester vigilants. Nous vous souhaitons également, Chères Saint-Vaastaises, Chers Saint-Vaastais, de très belles fêtes de fin d'année et une douce et heureuse année 2022.

### **L'équipe de Saint-Vaast Oxygène 2020**

### **Notre équipe au service de Saint-Vaast :**

#### **Engagement, détermination et envie !**

#### **Engagement**

Après presque un an et demi, notre équipe continue de creuser son sillon contre vents et marées avec détermination.

Chacun connaît la situation financière dégradée et la désorganisation des services dont la profondeur a constitué, à notre arrivée, un choc. Grâce à votre soutien, à l'engagement et l'énergie de notre équipe, nous n'avons cessé de relever ce défi.

Vos témoignages de soutien sont le carburant de notre engagement. MERCI !

Malgré les contraintes découlant de cette situation, vous avez pu constater que les services municipaux sont renforcés et restructurés. Le fonctionnement communal suit désormais des règles normales de transparence et de régularité : les études préalables nécessaires sont réalisées (en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés), les appels d'offres sont systématiques, le suivi des actions est précis.

Au-delà de projets structurants et forts pour l'avenir, nous souhaitons réaffirmer que nous sommes, avec les services municipaux, dévoués pour vous accompagner au quotidien : la sécurité, la solidarité et le service que nous vous devons sont nos priorités.

#### **Détermination**

Notre ambition n'est pas de faire du bruit, mais faire que tout un chacun soit bien à Saint-Vaast : professionnels, artisans, commerçants, résidents à l'année, estivants, associations...

À défaut de budget, nous avons consolidé les liens avec le Département et la communauté d'agglomération du Cotentin, travaillé avec les acteurs locaux (communes voisines et associations) et candidaté dans des appels à projets afin de construire un futur solide pour Saint-Vaast. Notre objectif est de saisir toutes les opportunités afin de valoriser Saint-Vaast et ses atouts.

#### **Envie**

Malgré la crise sanitaire, 2021 a permis de beaux moments de rencontre et d'échanges. Grâce à l'implication jamais démentie de nombreux bénévoles, les manifestations estivales ont su soutenir l'attrait de Saint-Vaast.

Comme 2020, 2021 a encore été marquée par des drames touchant nos familles de marins. Ces douleurs ont démontré combien la solidarité de tous était un rempart. Parmi les grands temps forts attendus en 2022, nous espérons tous que la belle mobilisation pour les travaux de préparation de la Fête de la mer puisse enfin se traduire par une cérémonie heureuse, respectueuse, recueillie et reconnaissante... et surtout qu'elle nous rassemble tous !

### **Les conseillers de la liste majoritaire « Avec vous, Saint-Vaast demain »**



# Associations

## ÉDITO

**S**aint-Vaast a la chance de compter de nombreuses associations : elles sont plus de 40 et couvrent tous les domaines : Sport, Culture, Environnement, Entraide intergénérationnelle... Elles animent la vie Saint-Vaastaise toute l'année soit par leur objet soit par l'organisation d'un événement annuel. Elles constituent un atout essentiel au dynamisme de notre commune.

Nous ne remercierons jamais assez nos nombreux bénévoles qui ne comptent pas le temps passé au sein de ces associations. D'ailleurs, pour la plupart, ils ne se contentent pas d'œuvrer pour une seule association, mais font partie de plusieurs d'entre elles.

Leur engagement sans faille est à saluer tout particulièrement, car la crise sanitaire qui nous a touchés pendant de longs mois ne leur a pas permis de fonctionner normalement. Pire encore, certaines ont dû suspendre toute activité. Bon nombre de manifestations ont dû être annulées en 2020 et 2021, quelquefois en toute dernière minute, ce qui, pour certaines, a mis en péril leur existence même.

La municipalité de Saint-Vaast a donc décidé de leur consacrer une grande partie de ce bulletin municipal pour leur permettre de s'exprimer, de les aider à redémarrer leurs activités, et qu'elles soient encore mieux connues. Elles ont besoin du soutien de tous pour redémarrer dans les meilleures conditions. Ainsi que notre Maire le rappelle souvent « Avoir une vie associative riche est primordial pour une ville. C'est un critère d'attractivité très important. Nos associations savent qu'elles peuvent toujours compter sur le soutien de la municipalité et sur son aide, qu'elle soit financière, administrative ou matérielle. »

Merci à tous pour votre engagement et votre soutien.

*Ph. Le Borgne,*

maire-adjoint en charge des associations



# SPORT & LOISIRS

## BOXING CLUB



*Le Boxing Club est heureux de pouvoir reprendre la saison avec énormément d'adhérents après ce long moment d'inactivité.*

Nous sommes plus de 60 licenciés Boxe Enfants (à partir de 6 ans) Boxe Adultes ainsi que le Cardio fitness boxe pour les femmes.

### Les cours pour les enfants :

- Mardi 18 h00 à 19h30 (gymnase de Saint-Vaast)

### Les cours boxe anglaise Adultes

- Lundi et vendredi de 18h30 à 20h (gymnase de Saint-Vaast)

### Cardio Fitness boxe et Hit

- Lundi, mercredi et jeudi (gymnase de Saint-Vaast et le mercredi Saint-Pierre-Église)

**Deux Galas de boxe anglaise sont prévus en février et avril ainsi que deux réunions rencontre enfants  
N'hésitez pas à venir nous rejoindre !  
Renseignements au 06.87.19.98.71**



## CENTRE NAUTIQUE EST COTENTIN

*Le centre nautique de Saint-Vaast fait partie d'une structure importante, le Centre Nautique Est Cotentin, qui regroupe trois anciennes écoles de voile qui ont fusionné l'année dernière.*

Notre ambition est de constituer un pôle nautique d'excellence pour notre territoire. Une équipe dynamique, des flottes homogènes, la diversité des animations sont des atouts qui ont permis de passer la saison estivale dans de bonnes conditions sur l'ensemble des bases malgré un contexte sanitaire toujours difficile, et une météo plutôt capricieuse. Comme chaque année, près de 2000 personnes ont pratiqué une activité sur les bases du centre nautique et nous avons enregistré cette année 8500 embarquements.

Les stagiaires ont pu s'adonner à leur sport nautique préféré : de la voile bien sûr, mais aussi de la planche à voile, du char à voile, de la bouée tractée, du kayak, du bateau traditionnel sans oublier la marche aquatique et le club des moussaillons pour les tout-petits. Et tous ces plaisirs sur une des côtes les plus séduisantes du Cotentin.

Quant aux scolaires du territoire, nous les retrouvons avec plaisir depuis l'automne.

La vie au centre se poursuit aussi pour les adhérents le mercredi, le samedi et le dimanche sur l'un des sites, en fonction de la météo, des marées et de l'activité proposée.

Enfin, nous tenons à remercier la municipalité de St-Vaast pour la mise en place de nouveaux bungalows provisoires en attendant la construction d'une école de voile en dur, digne de notre « village préféré des Français 2019 » et qui possède un patrimoine bâti d'exception.



### Pour nous contacter :

**Tél. 02 33 43 44 73**

**Site internet (planning, fiche d'inscription...) :**

**[www.centrenautiqueestcotentin](http://www.centrenautiqueestcotentin)**

**À bientôt sur l'eau !**



## PING-PONG EN SAIRE

Notre club a été créé en septembre 2016 et nous accueillons actuellement une dizaine d'adhérents de 8 à 78 ans. Nous avons 3 créneaux à votre disposition pour venir vous amuser.

### **Au gymnase de Saint-Vaast-la-Hougue :**

Jeudi de 20h à 22h  
et le dimanche de 18h à 20h

### **À la salle du Vaupreux à Quettehou :**

Dimanche matin de 10h à 12h

Nous sommes ouverts pendant les vacances scolaires le dimanche de 18h à 20h au gymnase de Saint-Vaast-la-Hougue.

**Si vous avez envie de partager des moments sportifs et conviviaux, nous vous invitons à venir essayer !**  
**Contact : Christian LEMARCHAND (président)**  
**Tél. : 06.17.31. 38,75**



## LA COURSE DU RUN

La Course du Run a été créée par un groupe de bénévoles en 2004, à l'initiative de deux élus de la mairie de Saint-Vaast-La-Hougue.

Elle se déroule tous les ans au mois de juillet ou au mois d'août, en ouverture du festival des Traversées de Tatihou.

Dans l'objectif de mieux définir les conditions d'existence et de pérennité de la course, en 2019, l'Association Course du Run est créée et devient l'organisatrice de la course.

Le bureau est constitué de 4 membres :

Président : *Daniel Simon* — Vice-Président : *André Lefevre* — Secrétaire : *Philippe Le Borgne* — Trésorier : *Jacky Simon*

L'édition 2020 ayant été annulée à cause de la pandémie, l'équipe a décidé, en 2021, malgré les contraintes sanitaires, d'organiser la 17<sup>ème</sup> édition de l'épreuve. Ce fut la première manifestation locale à

relever le défi du Pass sanitaire devenu obligatoire le 21 juillet. Ainsi, le dimanche 8 août, 888 coureurs se sont inscrits et tous ont pris le départ après avoir été contrôlés.

Pour la première fois, la Course du Run n'a pas été chronométrée. Cela n'a pas pour autant entaché l'ambiance de la Course. Un nombreux public, installé sur les digues de Saint-Vaast, a encouragé les coureurs, ravis d'être sur la ligne de départ pour franchir le Run et effectuer le tour de l'île de Tatihou, en passant dans le lazaret avec un retour entre les parcs à huitres.

*Une très bonne ambiance, les bénévoles ont répondu présents ainsi que les spectateurs, rendez-vous désormais au dimanche 31 juillet 2022 !*

**Facebook : course du run – Courriel : [coursedurun@yahoo.fr](mailto:coursedurun@yahoo.fr)**





### LE FOOTBALL CLUB DU VAL DE SAIRE

#### **Le Football Club du Val de Saire a repris une nouvelle saison sportive sur de bonnes bases.**



Après deux saisons difficiles, il a été constaté une bonne mobilisation des dirigeants et joueurs. Le protocole Covid19 mis en place est une réussite, il est respecté par l'ensemble des adhérents et des supporters. Merci à tous pour ces efforts. Félicitations à l'ensemble des dirigeants et bénévoles qui n'ont pas lâché malgré des conditions compliquées et des règles souvent peu compréhensibles.

C'est avec une grande satisfaction que les bénévoles du club ont pu enregistrer cette année environ 190 licenciés. Nous avons cette année 9 équipes de jeunes. Les U18 sont en entente avec l'AS Pointe Cotentin. Le Football Club du Val de Saire a repris une nouvelle saison sportive sur de bonnes bases.

Après deux saisons difficiles, il a été constaté une bonne mobilisation des dirigeants et joueurs. Le protocole Covid19 mis en place est une réussite, il est respecté par l'ensemble des adhérents et des supporters. Merci à tous pour ces efforts. Félicitations à l'ensemble des dirigeants et bénévoles qui n'ont pas lâché malgré des conditions compliquées et des règles souvent peu compréhensibles.

C'est avec une grande satisfaction que les bénévoles du club ont pu enregistrer cette année environ 190 licenciés. Nous avons cette année 9 équipes de jeunes. Les U18 sont en entente avec l'AS Pointe Cotentin.

Du côté des séniors, nous avons 3 équipes (Régionale 3 pour la A, 2<sup>e</sup> division de district pour la B et 4<sup>e</sup> division pour la C). Nous sommes contents de pouvoir aligner une équipe C avec un effectif suffisant. Notre équipe féminine compte 14 licenciées. Leur championnat se

déroule dans un bon esprit. Ce total de 13 équipes est plus que satisfaisant et permet aux membres du bureau d'envisager sereinement l'avenir, qui passe par la formation et la fidélisation des jeunes.

Mme RENET-SAILLARD, présidente du club, a su redynamiser une équipe de dirigeants désormais au nombre de 30, dans laquelle s'inscrivent notamment de nombreux séniors qui encadrent des équipes de jeunes. Un jeune en service civique a été embauché.

Il aide les éducateurs pour la gestion des entraînements et les accompagne lors des matches. Le projet du club est pleinement soutenu par l'ensemble des municipalités de Quettehou, Réville et Saint-Vaast-la-Hougue.

Cela demande un travail constant et quotidien de tous qu'il faut continuer pour que le Club perdure.

**Un grand merci à nos municipalités et à nos sponsors pour leur soutien, ainsi qu'à tous nos bénévoles qui s'investissent tous les jours et sans lesquels notre Club ne pourrait pas fonctionner.**



### TENNIS



Pendant la période du 1<sup>er</sup> septembre au 1<sup>er</sup> juillet, quatre terrains de tennis sont à votre disposition :

- Deux à Quettehou, les clés étant à retirer à la boulangerie Marie à Quettehou. Les jours de fermeture, s'adresser à la boulangerie Clément.
- Deux à Saint-Vaast-la-Hougue, les clés étant à retirer à la boulangerie Gibon. Les jours de fermeture, s'adresser au magasin CapStVaast Marine, 18 rue de Verrue.

Votre carte de membre ou une pièce d'identité vous sera demandée en échange de la clé. La location des courts est gratuite pour les membres du club et de 7€/heure pour les non-membres.

Le club ne loue pas de salle pour la pratique du tennis, celles-ci sont gérées par la CAC.

Pendant la période estivale de juillet-août, ouverture du site de la Houquette.

- Quettehou, réservations identiques. Saint-Vaast, réservations à la Houquette.

Durant cette période des stages de tennis ont lieu du lundi au vendredi. Ceux-ci sont organisés par des moniteurs diplômés d'état. Renseignements à la Houquette.

[www.club.fft.fr/tennisclubvaldesaire](http://www.club.fft.fr/tennisclubvaldesaire)

## LE JUDO CLUB



Le Judo Club Saint-Vaastais compte une soixantaine de judokas à ce jour, tous guidés par l'esprit du judo qui se résume en 8 mots : Politesse, Sincérité, Modestie, Contrôle de soi, Courage, Honneur, Respect et Amitié. Cela permet aux jeunes de grandir avec des valeurs sûres.

Les entraînements sont ouverts les mercredis (de 17h à 20h30 de 6 ans jusqu'aux adultes) et les vendredis (de 17h à 21h de 3 ans jusqu'aux adultes). Cela permet aux jeunes et aux moins jeunes d'échanger et de pratiquer leur discipline entre les différentes générations, chacun apportant quelque chose à l'autre. Les cours sont dispensés au gymnase G.Fouace à Saint-Vaast-la-

Hougue, par Marie-Aldine DOUBLET, professeur diplômée d'état qui transmet sa passion aux judokas Saint-Vaastais depuis 1986.



Cette saison a plutôt bien commencé au vu des 2 saisons précédentes, qui ont été assez catastrophiques à cause de la crise sanitaire : peu d'entraînements, peu de compétitions, pas de vie de club et surtout, baisse de licenciés.

Nous espérons donc continuer sur la lancée de septembre pour voir revenir des judokas sur les tatamis, objectif : 100 licenciés minimum ! Nous aimerions également pouvoir relancer nos activités habituelles telles que notre tournoi annuel ou notre stage de fin de saison.

Nous remercions d'ailleurs toutes les familles de leur soutien.

Vous pouvez essayer le judo toute l'année (nous vous prêtons des kimonos), et vous inscrire quand vous le souhaitez, dès 3 ans !

**Pour tous renseignements, s'adresser à la présidente, Annie BLAIZE au 06 64 62 06 30.**

**Bien sportivement,**



## PÉTANQUE

L'Union Sportive Saint-Vaastaise (USSV) est le club de pétanque de Saint-Vaast-la-Hougue. Sport de plein air et familial.

Nos licenciés viennent du Val de Saire et de quelques communes plus éloignées parce que nous sommes un club dynamique qui, nous l'espérons, proposera pour l'année 2022 une reprise des concours amicaux dès le printemps.

Ceux-ci se déroulent dans la convivialité et permettent d'évaluer les entraînements quotidiens qui s'organisent sur le terrain en proximité du Stade de football de Saint-Vaast.

Affilié à la Fédération Française de Pétanque, le club espère pouvoir réorganiser quelques concours fédéraux, très appréciés des licenciés du Département qui profitent de cette occasion pour visiter Saint-Vaast et déguster nos produits locaux.

**Alors, jeunes, moins jeunes, femmes, hommes, n'hésitez pas à venir nous rejoindre en contactant notre secrétaire : Jean-Baptiste FARRUGIA au 06.16.56.36.40**



## ASSOCIATIONS SPORT & LOISIRS

### VOLLEY-BALL SAINT-VAAST

*Beaucoup de monde au volley cet été à la Hougue !*

Le club de volley a proposé cet été en raison du contexte sanitaire, uniquement des tournois de volley pour les adultes et jeunes de plus de 15 ans.

156 personnes ont participé au total des 5 tournois proposés pour une moyenne de 31 joueurs par tournoi. C'est un réel plaisir pour nous de voir à ces occasions les volleyeurs de la première heure (cela fait plus de 20 ans que nous organisons du volley à la Hougue) venir jouer avec ceux des dernières années et les nouveaux !

Les animations pour les enfants n'ont pas pu être proposées comme par le passé, mais le matériel de volley-ball a été prêté sur demande aux éducateurs sportifs



encadrant le multi-sites lors de leurs journées à la Hougue.

Les dirigeants espèrent pouvoir renouveler les animations l'été prochain et remercient toutes les personnes (commerçants et artisans saint-vaastais, personnel municipal et élus municipaux) pour leur soutien.

**Nathalie Vallognes — [nathalie.vallognes@free.fr](mailto:nathalie.vallognes@free.fr)**

### DÉFI DES PORTS DE PÊCHE SAINT-VAAST/VAL DE SAIRE

*Depuis 1988, des équipages de pêcheurs et professionnels des ports de pêche d'Atlantique, de Méditerranée et de la Manche se rencontrent chaque année dans un port différent.*

L'association du Défi des Ports de Pêche « Saint-Vaast/Val de Saire » était fière d'accueillir pour la deuxième fois la 32<sup>ème</sup> édition du défi national dans la baie de Saint-Vaast-La-Hougue en mai 2019, ce regroupement chaleureux de la grande famille des marins pêcheurs.

C'était une belle vitrine pour l'aspect terroir et touristique du Cotentin, mais plus encore, c'était l'occasion de se retrouver et de partager sportivement leur goût pour la mer.

- Sur l'eau : des régates sur des voiliers identiques entre des équipages constitués de six personnes avec un minimum de trois marins-pêcheurs professionnels représentant des ports de l'Atlantique, de la Méditerranée et de la Manche. Pour la 1<sup>re</sup> fois, l'île d'Yeu est sortie vainqueur de cette édition saint-vaastaise, notre équipage terminant 8<sup>ème</sup>.
- À terre : un village de promotion des métiers et des produits de la mer au travers des expositions, des dégustations et des animations musicales, pédagogiques, touristiques et gastronomiques au cœur du défi. Chaque port concurrent y est représenté.

Cette année encore, des équipages de marins pêcheurs s'affronteront sur des bateaux monotypes de type « Grand surprise ».



2022 ! Nous y croyons, la 33<sup>ème</sup> édition du défi est programmée à Pornic du 23 au 28 mai 2022, nous aimerions une nouvelle fois y être présents afin d'assurer la promotion touristique et gastronomique et de la mise en valeur des produits de la mer, de ses métiers et des activités des ports de notre belle région.

Nous avons traversé une période très difficile. Difficile dans le sens où il était très compliqué de se projeter à moyen ou long terme en raison des conditions sanitaires qui évoluaient régulièrement.

En effet, depuis deux ans, la Covid a eu raison du défi des ports de pêche, les épreuves qui devaient avoir lieu en mai 2020 et en mai 2021 à Pornic ont été annulées, les conditions sanitaires liées au COVID n'ont pas permis ces rencontres.

Ces deux annulations du Défi des Ports de Pêche, 2020 et 2021, ont quelque peu fragilisé nos intentions. Nous sommes conscients qu'après cet arrêt forcé, il nous faut rebondir pour perdurer. Ce qui reste intact, c'est la motivation et la solidarité. Et ce sera notre fil conducteur pour la suite.

Et depuis, malheureusement, un grand nombre de nos marins se sont tournés vers d'autres horizons et notre équipage est à la recherche d'équipiers, si vous êtes marin pêcheur ou professionnel de la filière pêche et que vous pratiquez la voile sportive, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

**Merci aux collectivités, à nos partenaires et sponsors ainsi qu'à nos supporters.**



## CHASSE

La société de chasse « La Diane Saint-Vaastaise » a été créée sous la forme d'une association loi 1901 en 1973, elle a pour but l'exploitation rationnelle de la chasse sur les territoires dont elle possède les cessions du droit de chasser (environ 150Ha à ce jour), le repeuplement en gibier, la régulation des nuisibles et la répression du braconnage.

Elle est affiliée à la Fédération des Chasseurs de la Manche et à l'association des Chasses et Pêches gardées de la Manche, le gardiennage est assuré par les agents de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Manche (FDC50), par les agents de l'office national de la chasse (ONC), par les agents de l'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et par les agents de l'association des Chasses et Pêches gardées de la Manche.

L'association compte aujourd'hui 28 membres, 21 sociétaires résidents à Saint-Vaast-la-Hougue et 7 actionnaires résidant à Quettehou et Réville.

La chasse est pratiquée les dimanches et jours fériés ainsi que les samedis à partir du 1<sup>er</sup> novembre, le matin de 09h00 à 12h30 et l'après-midi de 14h00 jusque l'heure fixée par l'arrêté préfectoral.

Nous profitons de ce petit mot pour renouveler à tous nos adhérents nos consignes de sécurité et de prudence, de respect des biens d'autrui, de courtoisie envers tous (exploitants agricoles, promeneurs, sociétaires, actionnaires...) et plus généralement d'exemplarité dans la pratique de notre sport.

Le bureau de la société est constitué de Messieurs :

REVERT Thierry, Président - DOUCET Hervé, Vice-Président - BAZILE Marcel - DOUCET Gilbert//DOUCET Mathieu - GOUESLARD Daniel - JOLY Laurent — LEMARQUAND Michel

**Contact : REVERT Thierry**  
06 07 48 18 08 ou [thierry.revert@orange.fr](mailto:thierry.revert@orange.fr)



## AUPPSV

### Être à l'association c'est :

- Partager vos demandes, vos besoins
- Disposer des informations du Port

### Être nombreux à l'association c'est :

- Être représentatif des usagers et donc avoir du poids dans nos échanges & demandes vis-à-vis du gestionnaire du Port.

### C'est pour qui ?

- La seule condition est de disposer d'un emplacement dans le Port
- Tous les types de pratiques nautiques sont les bienvenues,

pêcheurs, loisirs, croisières, moteurs, voileux, régatiers...

L'association dispose d'un site internet qui permet d'accéder simplement à toutes les informations sur le Port, son fonctionnement, sa gestion, les projets.

L'association est **adhérente à l'Union Nationale des Associations de Navigateurs (UNAN)** qui nous représente au niveau Régional et National. L'AUPPSV tient des réunions régulières avec le gestionnaire du Port avec l'objectif de veiller à la satisfaction des besoins de tous les plaisanciers. Chaque réunion fait

l'objet d'un compte rendu accessible sur le site.

**Des membres de l'association** siègent dans les instances représentatives légales via :

Le Comité Local des Usagers Permanents du Port de Plaisance (CLUPPP – instance d'information sur la gestion du Port) et le Conseil Portuaire (CP – instance consultative pour la gestion du Port).



## PLMVS : PÊCHEURS DE LOISIR EN MER DU VAL DE SAIRE



Association de type loi 1901, basée depuis 2006 à Saint-Vaast-la-Hougue, nous faisons partie des 22 associations présentes sur le territoire Manchois adhérentes au comité 50 de la Pêche Maritime de Loisir (3000 pêcheurs environ). Nous comptons aujourd'hui environ 130 adhérents.

Tous nos adhérents — pêcheurs en bateau, à pied, en plongée, du bord, en canoë-kayak ou simplement amoureux de la mer — sont rassemblés autour d'objectifs majeurs communs :

- se faire plaisir tout en préservant la ressource
- préserver les intérêts des pêcheurs de loisir

L'association organise avec ses adhérents des sorties pêche à pied, des sessions d'information sur différents thèmes concernant la pêche à pied ou en bateau. Nous informons nos adhérents, à fil de l'eau, des réglementations et évolutions ... celles-ci sur la pêche de loisir.

Nos adhérents sont abonnés à la revue pêche plaisance (revue de la FNPP — Fédération Nationale Pêche Plaisance) qui leur donne des informations sur la vie des associations affiliées à la FNPP et les mises à jour des différents règlements.

Notre association dispose d'une page Facebook et nous avons développé tout récemment notre site internet.

**Pour toute information ou demande d'adhésion, contactez : Michel BONDET au 06 48 85 55 53 ou par mail : [plmvs@orange.fr](mailto:plmvs@orange.fr)**





### YACHT-CLUB



La saison du Yacht-Club de Saint-Vaast vient de se terminer sur un bilan positif même si du fait de la crise sanitaire, seules 10 régates ont pu être courues sur les 16 prévues. Tous les ans, ces régates sont ouvertes à tous. Nous avons enregistré la participation de deux bateaux extérieurs au club. Le championnat dans la catégorie « petits » bateaux a été remporté par Jean-Marie Bitter sur Folavril et par Eric Lepaysant et Yann Malbrunot sur Estéa Belle dans la catégorie des « gros ».

De nombreux vieux gréements sont venus de Barfleur pour y participer. Nous avons également organisé quatre petites croisières. Avec l'aide de la Capitainerie, nous avons invité les bateaux ne faisant pas partie du club à nous accompagner. Devant le succès, nous avons décidé de renouveler l'expérience l'année prochaine en espérant pouvoir enfin retourner dans les îles Anglo-Normandes.

Nous remercions les sponsors qui nous ont aidés tout au

long de l'année ainsi que la Capitainerie qui à plusieurs reprises a offert la gratuité des places aux bateaux des clubs amis venus nous rendre visite.

**N'hésitez pas à venir nous rejoindre !  
Jean Riby (Président)**



## CULTURE

### FESTIVAL DU LIVRE DE SAINT-VAAST-LA-HOUGUE

En raison des circonstances sanitaires, notre Festival n'a pas pu se tenir sous sa forme habituelle en 2020 et 2021. En 2020 a été organisé un festival virtuel sur le Net avec textes et vidéos réalisés par une vingtaine d'auteurs sur le thème « Vague(s) à l'âme ». Quelques rencontres avec divers auteurs ont eu lieu à l'automne à l'hôtel des Fuchsias, puis nous avons réuni nos inestimables bénévoles autour d'un « pot » très amical et très fréquenté à la Demeure du Perron, à Quettehou.

En 2021, nous avons souhaité montrer que nous existons toujours. Nous avons donc organisé quelques rencontres avec des auteurs, qui ont remporté un succès public certain. Le 17 juillet, la prestation d'Emma Giuliani a été très appréciée par les enfants à la salle René Mercier, comme celle de PEF. Le 28 juillet, quatre auteurs normands, au même endroit, se sont installés : Carole Duplessy-Rousée, Annick Perrot, Olivier Leduc et Edmond Thin.

Et nous avons reçu en divers lieux, Maylis de Kerangal, Didier Decoin et François David. Maurice Fichet et Yannick

Bonnissent ont animé une soirée langue normande. Enfin, le 19 septembre, Marcus Malte (prix Femina 2016) a animé une belle soirée à Réville.

Nous préparons bien sûr le Festival 2022, dont nous espérons qu'il pourra se tenir à la Hougue, et qui, étant le vingtième, mérite de notre part une attention particulière.

*Le président, Paul-Henri LEFLON*



## ASVE



L'Association pour la Sauvegarde et la Mise en Valeur des vitraux de l'église de Saint-Vaast-la-Hougue, ASVE, a été créée le 1er février 2019

et s'est donné comme ambition de faire connaître ce patrimoine particulier et de participer activement à sa sauvegarde et sa mise en valeur.

Les 58 vitraux de Saint-Vaast-la-Hougue constituent un ensemble exceptionnel réalisé entre 1869 et 1928 pour ce qui concerne les 38 vitraux « historiés » par l'atelier Lorin de Chartres créé par Nicolas Lorin en 1863. Sa veuve, M.F. Dian, reprend l'atelier en 1882 et son fils Charles lui succède en 1899. Vingt vitraux pour les parties hautes sont réalisés à l'initiative de l'abbé Fortin de 1935 à 1937.

Aujourd'hui la « Maison Lorin », qui a créé des vitraux partout dans le monde (cathédrale de New York par exemple) continue l'œuvre de ses fondateurs toujours dans les mêmes locaux à Chartres, maintenant propriété de la ville, Elodie Vally en est la directrice.

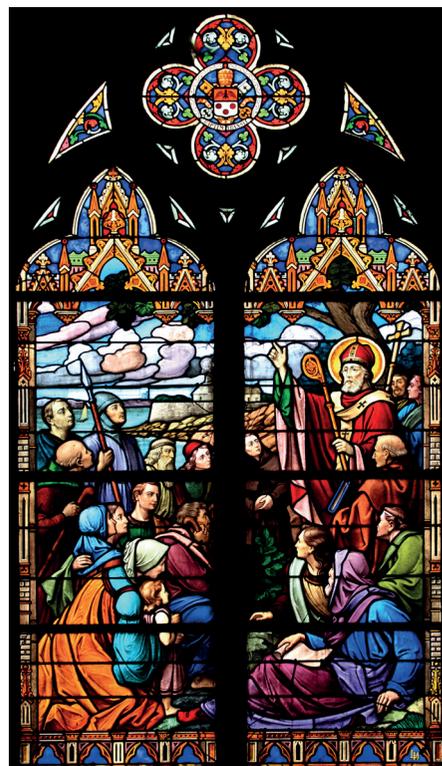
Depuis la création de l'ASVE, des recherches en archives, diocésaines

ou départementales, ainsi que des apports de l'exploitation en cours des archives de l'atelier Lorin, permettent de compléter les informations contenues dans une brochure, réalisée en 2015.

Les vitraux de Saint-Vaast-la-Hougue ont la particularité de contenir, au-delà des scènes bibliques traditionnelles, et de la vie de Saint Vaast, ou celle de Saint Martin, les portraits d'un grand nombre de personnes, donateurs et donatrices, identifiées ou non, des prêtres en exercice, du Pape Pie IX, de l'Évêque de Coutances en 1902, Mgr Guérard, de l'abbé A. Grenier curé de St-Vaast et de Ph. Lecaplain et L. Patrice ses vicaires. L'ASVE cherche auprès de la population saint-vaastaise des documents d'archives contenues dans les familles, des photographies ou tout autre souvenir susceptible d'enrichir la connaissance de cet ensemble patrimonial important pour la commune.

Des visites pour les Journées européennes du Patrimoine ont été organisées et peuvent l'être sur demande auprès du président de l'ASVE.

**JM Pérignon, président de l'ASVE :**  
**06.07.08.37.62**



*Saint Vaast prêchant à... Saint-Vaast  
vitrail n° 23 — donatrice M<sup>lle</sup> A. Nicolle*



## CAP SAINT-VAAST/COTENTIN CULTURE ANIMATION PATRIMOINE

Nouvelle venue dans le panel des associations saint-vaastaises depuis avril 2021, CAP Saint-Vaast/Cotentin a pour objet l'étude, la promotion, l'animation, le développement ainsi que la valorisation du patrimoine et de l'histoire de Saint-Vaast-la-Hougue et plus largement du Cotentin. Si son but principal est de supporter diverses animations dans le cadre de l'inscription des Tours Vauban à l'UNESCO, CAP Saint-Vaast/Cotentin peut également assurer d'autres activités pour faire vivre notre territoire.

Les animations 2021 sont bien en adéquation avec le principal but de l'association, à savoir l'animation du site de La Hougue, puisqu'elles ont surtout consisté en visites commentées du fort et de la tour pour des groupes ou des individuels. Plus de 400 personnes ont participé à ces visites bihebdomadaires, en cheminant du front bastionné à la tour Vauban, dont 120 élèves CM1-CM2 du territoire au mois de juin.

La Semaine Vauban a aussi constitué un temps fort, du 18 au 23 juillet, avec un focus particulier sur les activités en famille qui ont remporté un grand succès, sans oublier la conférence sur Vauban. Les Journées européennes du Patrimoine, en

septembre, ont clos la saison avec l'accueil en visites libres de plus de 500 personnes.

Pour 2022, outre la reconduction de ces animations, il est prévu d'étoffer les prestations en proposant aussi des visites costumées ainsi qu'un jeu d'enquête grandeur nature mêlant énigmes et Histoire.

**Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter.**  
**Tél. 02 33 54 74 56 – Site : [www.cap-saint-vaast.fr](http://www.cap-saint-vaast.fr)**



Le Bureau de CAP Saint-Vaast, de droite à gauche : *Annick Perrot*, présidente, *Stéphane Saupique*, vice-président, *Anne-Marie Lepetit*, trésorière, *Nicole Delahaye*, secrétaire.



## ASSOCIATIONS CULTURE

### LES PIERRES EN MER DE LA HOUGUE (LPMH)

Les baies de Saint-Vaast et de Morsalines, ports d'échouage naturels, furent le lieu de nombreux débarquements ennemis, vikings ou anglais. Afin d'y mettre un terme, Vauban conçut dans les années 1680 un système défensif complet avec une série de fortifications à Tatihou, sur l'îlet, à la pointe de Saint-Vaast (chapelle des marins), à la Hougue, et sur la côte au sud de Morsalines, côte ponctuée alors d'une douzaine de redoutes fortifiées. Les



deux éléments majeurs de ce système de défense étant les tours de la Hougue et de Tatihou. Classées Monument Historique, toutes deux sont inscrites depuis 2008 sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

L'association LPMH a pour objet de contribuer à l'entretien, la mise en valeur, ou la restauration, de ce

patrimoine militaire exceptionnel, et au premier chef à son élément central : le fort de la Hougue.

Afin d'établir un cadre légal pour ses interventions, l'association LPMH a signé en septembre 2021 une convention quadripartite avec la Marine Nationale, propriétaire de la Hougue, la DRAC, et la Ville de Saint-Vaast, porteur du dossier UNESCO qui bénéficie d'une Autorisation d'Occupation Temporaire pour entretenir une grande partie du site et permettre l'accueil au public

Notre site internet [www.la-hougue.com](http://www.la-hougue.com) présente de nombreuses photographies des travaux envisagés, ou réalisés au cours de l'été 2021 avec des bénévoles de l'association.

LPMH a pour vocation d'agir en lien avec d'autres associations locales qui œuvrent pour notre patrimoine, telles Orchis, CAP Saint-Vaast, ou l'association de Protection de la Baie de Morsalines. LPMH est sur le point de rejoindre l'Union REMPART, fédération nationale de 180 associations locales de restauration du patrimoine, afin d'ouvrir ses chantiers de bénévoles au plus grand nombre et de bénéficier de l'expertise de ce réseau d'association.

**Adhésion 10 € (15 € couple) et don en ligne sur notre site [www.la-hougue.com](http://www.la-hougue.com).**

**L'association est habilitée à émettre des reçus fiscaux.**

### ASSOCIATION D'ORGANISATION DES FÊTES DE LA MER

Enfin une date se profile pour la Fête de la mer. Programmée en juillet 2020 et reportée deux fois en raison de la crise sanitaire, elle est maintenant fixée pour le **17 juillet 2022**.

Les bateaux ont pour ainsi dire terminé leurs fleurs qui attendent dans les cartons. Les comités de quartiers avaient presque terminé, mais deux incidents majeurs sont venus contrarier l'avancement de ces travaux. En effet il y a eu notamment un acte de vandalisme cet été, pour lequel une plainte a été déposée en gendarmerie, et qui a affecté les quartiers de la rue de Verrüe et de la chapelle des marins. Un dégât des eaux qui a anéanti le travail des quartiers de la place de la République et de la rue Maréchal Foch.

Maintenant nous allons pouvoir reprendre les activités pour la confection des fleurs en papier crépon et la réalisation des motifs. Un besoin en bénévoles se fait ressentir notamment pour aider les ateliers touchés par les dégâts.

**Pour que la Fête soit belle...**

**Le Président, Ph. DOREY**

#### LES ATELIERS

- Quai Vauban, rue de Réville et place Belle-Isle – Responsable Serge Lebunetel (06 28 25 50 40)
- Chapelle des Marins, quai de Tourville – Responsable Joël Leterrier (06 19 09 81 56)
- Quartier de l'Église, rue Triquet, rue Froide et Gautier – Responsable Annick Perrot (06 83 01 80 18)
- Rue de Verrüe – Responsables Françoise Besselièvre/ Bertrand Olivères (06 74 52 33 66)
- Place de la République - Responsable Sylvie Auger. (contacter Fabienne, boutique la Mer la Chaise)
- Rue Maréchal Foch - Responsable Gérard Alix

N'hésitez pas à contacter les responsables qui vous donneront les heures et jours des ateliers. De plus je vous invite à consulter le site internet [www.fetedelamer-saintvaast.fr](http://www.fetedelamer-saintvaast.fr) ou vous trouverez une multitude d'informations.



## FESTIVAL : LES PASSEURS DE BLUES

La première édition du festival de blues qui devait s'ouvrir à Saint-Vaast-la-Hougue et prévue à la Toussaint est finalement reportée l'an prochain à pareille date en raison des mesures sanitaires et du peu de fréquentation des festivals de cet été. Pour preuve le festival de blues de Saint-Lô a été annulé pour insuffisance de réservations.

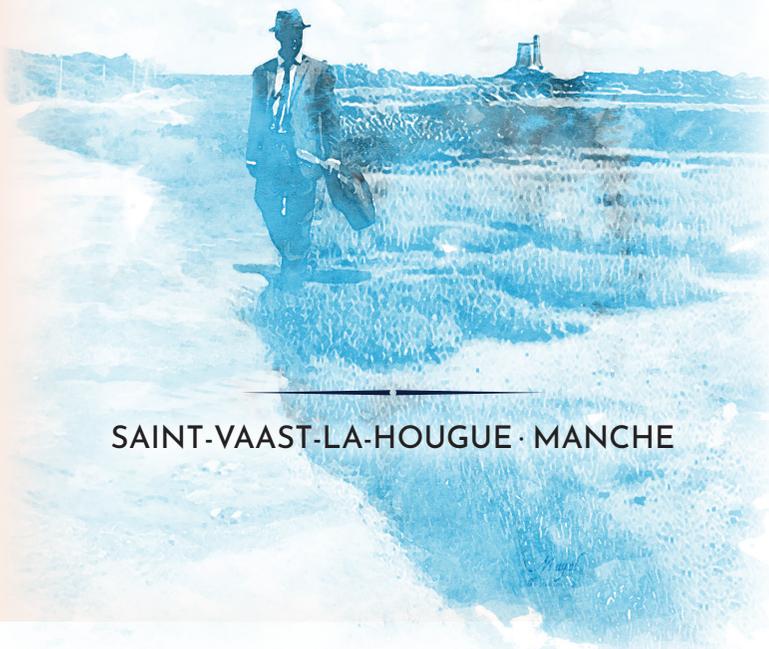
Les « Passeurs de blues » qui sont à l'initiative du projet proposent une édition mêlant culture et pédagogie.

Le concept tient au fait que des musiciens locaux aguerris invitent le public à venir découvrir le blues dans une formule innovante et apprenante. Des concerts dans des lieux emblématiques de notre ville, la tenue de « master class » et d'un concert conférence retraçant plus de 100 ans de musique blues sont les menus de cette nouvelle carte musicale de fin d'année.

Afin de faire connaître le festival, les passeurs de blues engageront dès le printemps 2022 une série de concerts en Val de Saire en avant-première du festival. Les lieux et les dates sont en cours d'élaboration avec les attachés culturels des communes intéressées pour soutenir cette belle initiative musicale populaire.

« FESTIVAL APPRENANT »

# Les Passeurs de Blues



SAINT-VAAST-LA-HOUGUE · MANCHE

## COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-VAAST-LA-HOUGUE

Depuis deux ans, la pandémie nous a tous affectés, et le Comité des Fêtes a dû annuler toutes ses manifestations en 2020. La programmation du Festival de Chants de Marins était prête, et les différents groupes s'étaient engagés à venir en 2021. Malheureusement en ce premier trimestre 2021, le Festival de Chants de Marins a de nouveau été supprimé. Cette manifestation, importante pour nous, devrait pouvoir avoir lieu en 2022, les 4 et 5 juin. Espérons que la situation sanitaire soit bonne, car nous avons tous hâte de vous retrouver.

Le 20 juin dernier, le Comité des Fêtes a pu reprendre ses activités en proposant un vide grenier à la Hougue qui a eu un vif succès malgré les pluies diluviennes de la veille. Le second vide grenier du 22 août s'est également bien passé.

Nous avons été contraints d'annuler le loto du mois d'octobre, très apprécié habituellement, faute de pouvoir accueillir un minimum de participants permettant au Comité d'équilibrer financièrement cette soirée, le montant des lots étant jusque là de 2 500€.

- Les 27 et 28 novembre, nous participons à la manifestation sur le thème de la « Coquille Saint-Jacques et des bulots » organisée par l'association « Parlons pipi sans tabou ».

- Compte tenu de l'évolution des conditions sanitaires, le comité des fêtes n'a pas voulu prendre le risque de créer un «cluster» et s'est vu contraint d'annuler le spectacle de Noël prévu le 18 décembre.

Toute l'équipe est heureuse de poursuivre dans les orientations qui organisent désormais nos actions : une volonté affirmée d'impliquer au mieux nos partenaires locaux, la promotion de notre patrimoine et une exigence de qualité culturelle ambitieuse.

Calendrier 2022 : Assemblée générale le 14 janvier, Festival 4 et 5 juin, Vide greniers les 26 juin et 21 août, Loto le 15 octobre et Fête de Noël le 17 décembre.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes, représentée par son Président Patrick COUPEY, vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et surtout prenez bien soin de vous et de vos familles. Nous espérons tous vous retrouver au plus vite et dans les meilleures conditions.

**Meilleurs vœux 2022 !**



### ENVIE DE P'TIT BAL

« *Envie de P'tit Bal* » a été créée en début 2021. Cette association basée près de Caen l'an passé sous le nom de « P'ti Bal à la Maison » est venue s'installer à Saint-Vaast-la-Hougue en changeant sa nomination.

Comme annoncé dans les statuts, cette association a pour but :

- De promouvoir la danse traditionnelle de France et d'Europe dans un esprit convivial et joyeux
- Être dans la recherche de nouvelles chorégraphies à proposer aux danseurs qui viendront nous rencontrer.

La Contredanse anglaise est l'une de nos activités préférées, le plus souvent méconnue, elle nous apporte un vrai plaisir. Nous avons au sein de l'association un petit groupe de danseurs venant de la Manche et du Calvados. Ce petit groupe motivé est toujours partant pour découvrir de nouvelles danses. Nous nous réunissons cinq à six dimanches dans l'année pour les mettre en mouvement de façon à les présenter lors de nos stages.

Cette année ce stage de contredanses aura lieu au printemps. La date est fixée au samedi 12 mars et aura lieu Salle Max-Pol Fouchet de 9h à 22h.

Depuis plusieurs années, nous animons deux matinées de danses pendant les Traversées de Tatihou, en partenariat avec Laurence Loyer Camebours, directrice des affaires culturelles du Département. Nous espérons continuer cette coopération, car « Les Traversées » sont une période propice à la rencontre entre danseurs(euses) traditionnels (les).

L'association a aussi pour objectif de créer de nouvelles chorégraphies de danses de couple et de bourrées. C'est plutôt moi ici qui m'investis personnellement dans ce projet, originaire du Berry du côté de ma grand-mère, j'ai toujours été touché par les danses du Berry et du Bourbonnais. Aussi l'envie de créer de nouvelles danses n'échappe pas à la diversité de nos activités.

En ce moment, notre association prend ses marques et reste modeste quant à ses animations.

Notre souhait de faire découvrir la contredanse et nos créations au plus grand nombre par le biais de stages ou d'ateliers. Trois vidéos de danse de couple circulent sur la page Facebook de « Envie de P'tit Bal », elles ont été réalisées durant les Traversées d'août 2021. Philippe Gaillard, accordéoniste, nous accompagne merveilleusement pendant les stages que nous animons. C'est un musicien de talent capable de jouer dans tous les répertoires de la musique traditionnelle. La musique en live est, pour nous, indispensable lors de l'enseignement. Enseigner ce que l'on aime sera l'une de nos priorités dans les années à venir.

**Notre mail : [envie\\_deptitibal@orange.fr](mailto:envie_deptitibal@orange.fr)**  
**Téléphone : 06 33 54 11 60**  
**[www.facebook.com : @Envie-de-Ptit-Bal](https://www.facebook.com/@Envie-de-Ptit-Bal)**



# SOCIAL

## A.S.S.E.R.A.M.

L'association A.S.S.E.R.A.M. propose tout au long de l'année différentes activités de proximité :

- **Ateliers scolaires** : Niveaux primaire et collège. Inscription novembre et décembre 2021 et janvier à juin 2022 ; stages d'été (juillet 2020) ; stages de prérentrée (les deux dernières semaines d'août 2022).
- **Ateliers de suivi et de soutien psychologique pour enfants, adolescents, adultes ou seniors** : rendez-vous auprès de notre psychologue (payant / disponible toute l'année).
- **Ateliers d'aide aux victimes d'AVC et à leur famille** : aide et soutien aux malades et à leur entourage (aide au montage de dossiers MDA...). Accompagnement post-AVC. Groupe de paroles. Ateliers ouverts toute l'année.
- **Ateliers mémoires** : Modules d'entraînement de la mémoire. Accueil et aide proposée pour les aidants familiaux (maladie d'Alzheimer et troubles apparentés). Ateliers ouverts toute l'année.
- **Maladies chroniques** : Un programme d'éducation thérapeutique pour enfants ou adolescents (surpoids, obésité) et adultes (diabète, obésité, maladie cardiovasculaire, maladie respiratoire, cancer).
- Nous vous accueillons au 13 rue d'Isamberville à Saint-Vaast-la-Hougue.
- **Bientôt disponible** : l'ensemble de nos activités pourront être réalisées en ligne (ce qui signifie qu'il n'y aura plus besoin de se déplacer et avoir la possibilité de continuer vos ateliers tranquillement chez vous et où que vous soyez !).

Pour plus d'infos : [contact.asseram@gmail.com](mailto:contact.asseram@gmail.com)

## LE PANIER DU VAL DE SAIRE RELAIS DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Le rôle et l'action du Panier du Val de Saire consistent à recevoir les demandes de personnes en difficulté économique et à leur délivrer chaque mois, après étude de leur dossier, un colis alimentaire livré par la Banque Alimentaire de la Manche.

Celle-ci assure l'approvisionnement en recueillant les produits des grandes surfaces, en achetant des produits avec le soutien de fonds européens, et en récupérant des dons.

La collecte nationale de la banque alimentaire, notamment celle du Val de Saire a apporté environ 6 tonnes de denrées en novembre 2020. C'est un record. Nous remercions tous les donateurs pour leur soutien, leur convivialité sans oublier les 80 bénévoles qui se sont relayés pendant ces deux jours pour collecter et trier les denrées reçues.

Le Panier du Val de Saire complète ces colis mensuels avec des dons de producteurs et expéditeurs de légumes locaux. Les subventions des mairies, les dons de particuliers (reçu fiscal possible) et le don du loto

du Rotary permettent l'achat d'aliments protéinés et de compléter le colis de fin d'année par des produits festifs.

Nous remercions tous nos partenaires pour leur aide et leur soutien.

Nul n'est à l'abri de connaître les difficultés qui obligent les personnes à se résigner à solliciter l'aide d'un colis alimentaire.

Si vous connaissez une personne ou une famille en difficulté, n'hésitez pas à l'inviter à contacter le Panier du Val de Saire. Elle sera accueillie dans la plus stricte confidentialité et pourra être aidée pour 1 mois, 1 trimestre, plus longtemps si cela se justifie.

Depuis sa création, il y a 21 ans, le Panier du Val de Saire a toujours reçu, de toutes les municipalités, compréhension et soutien.

**Le Panier du Val de Saire [panierduvaldesaire@gmail.com](mailto:panierduvaldesaire@gmail.com)**  
**Présidente : Sabine Parent – 06 84 23 08 64**  
**Secrétaire : Jocelyne Rocques – 06 81 63 30 99**





## ASSOCIATIONS SOCIAL - AUTRES ASSOCIATIONS

### CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club  
de l'Amitié

Les activités du club de l'Amitié ont lieu tous les mardis après-midi. Elles sont essentiellement consacrées aux jeux de société et sont suivies d'un goûter.

Les amateurs de tarot, belote, scrabble, triamino, rummikub... se retrouvent dans une ambiance très conviviale.

Nous déplorons toutefois la diminution du nombre de nos adhérents. Le renouvellement n'est malheureusement pas à l'ordre du jour et nous aimerions que les habitants de la commune ou autres, viennent grossir nos effectifs.

Nous organisons quelques manifestations durant l'année, le repas de Noël, le goûter du mois de juin dans un établissement saint-vaastais et une sortie spectacle au Cabaret Le Tambour notamment.

Nous vous donnons rendez-vous pour la reprise du club début janvier et vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

**Madeleine Pelletier – Trésorière**  
Courriel : [madgib@orange.fr](mailto:madgib@orange.fr)

## NOS AUTRES ASSOCIATIONS

### AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

On m'a confié la présidence de l'amicale depuis le mois d'octobre dernier, je tiens à remercier Cyril Leterrier pour le travail qu'il a effectué depuis toutes ces années.

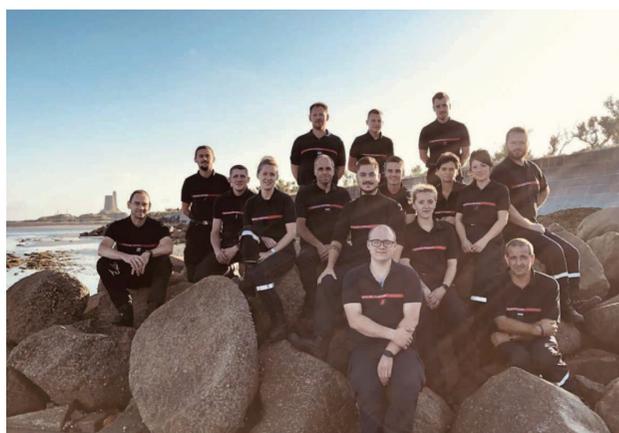
La distribution des calendriers est en cours, comme chaque année nous espérons recevoir un accueil chaleureux tout en respectant les gestes barrières.

Nous avons pu organiser notre célèbre Sainte-Barbe et les enfants pourront voir l'arrivée du père Noël cette année.

*Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année et prenez soin de vous et de vos proches.*

**Claude Dorey, Président de l'amicale  
des sapeurs-pompiers du Val de Saire**

21, rue du Pont des Bernes  
50550 Saint-Vaast-la-Hougue  
Tél. : 07 70 59 20 08



## LA STATION SNSM DE SAINT-VAAST-LA-HOUGUE

UNE STATION JEUNE, ÉQUILBRÉE, EXPÉRIMENTÉE ET ACTIVE

Créée en 1954, la station SNSM de Saint-Vaast-la-Hougue est une des plus jeunes des 19 stations du littoral manchois. Elle compte à ce jour 18 membres. Le patron de l'équipage est Fabrice LEBLOND âgé de 54 ans. Il encadre un équipage d'une moyenne d'âge de 40 ans environ, totalisant une ancienneté moyenne de 10 ans à la SNSM.

Parmi les membres, outre le patron précité, elle compte quatre patrons suppléants (Daniel OSMONT, Louis DE NEEF, Michel LESAGE et Kévin JORE), un plongeur (Florent LELIEVRE), un nageur de bord (Stéphane SAILLARD), deux moniteurs de secourisme (Cyrille LETERRIER et Boris DOREY) et une infirmière (Virginie MOTTIER). Les canotiers sont issus du monde de la pêche et de la plaisance. Tous sont titulaires au minimum du permis côtier, mais la majorité dispose de qualifications maritimes supérieures, ce qui permet de former pour l'avenir d'autres patrons suppléants. En matière de secourisme, tous sont titulaires au minimum du PSC1 (Premiers secours civiques), mais plus de la moitié disposent de PSE1 (Premiers secours en équipe).

La station de Saint-Vaast-la-Hougue est une des stations les plus actives de la Manche. Sur les cinq dernières années (2016 à 2020), elle a effectué 226 sorties en mer, dont près de la moitié pour sauvetage. Sur les dix premiers mois de l'année en cours, elle a déjà accompli 48 sorties, dont 24 pour sauvetage.

Pour accomplir ses missions, la station dispose d'une vedette de 2<sup>ème</sup> classe, la SNS 210 « Président Jules Pinteaux », d'un semi-rigide, le SNS 652 « Jacques ARMENGAUD » et d'une annexe semi-rigide, le SNS 5053 « Patron Michel LEPRESLE ».

Elle présente un caractère particulier, celui de disposer d'un mouillage extérieur au port qui lui permet une grande partie de l'année de s'affranchir des contraintes liées aux horaires d'ouverture et de fermeture des portes du port. Ainsi, lorsque la SNS 210 est au mouillage, l'équipage la rejoint avec l'un des deux semi-rigides.

Le budget de fonctionnement de la station s'établit annuellement entre 25 000 et 30 000 €, hormis les dépenses d'investissement exceptionnelles : cette année par exemple, elle a acquis une caméra thermique pour 13 000 € qui permet d'augmenter ses capacités de recherches de personnes à la mer, notamment de nuit, elle a dû aussi supporter la moitié du coût de la remise en état de la potence située au bout de la grande jetée (5000 €), potence qui lui permet de mettre à l'eau le SNS 652 pour rejoindre la vedette au mouillage en période de marée basse.

Elle ne supporte aucuns frais de rémunération et charges sociales puisque tous ses membres sont bénévoles. Il convient d'ailleurs de souligner tout particulièrement leur disponibilité, leur générosité et leur courage. Ils méritent donc que leur engagement soit reconnu et mis en lumière. C'est pourquoi, le 11 septembre 2021, une cérémonie a été organisée pour procéder, en présence du délégué départemental de la SNSM, Jean-Marie CHOISY, et des maires des communes qui attribuent une subvention annuelle à la station, à la remise de 14 récompenses attribuées, soit pour fait de sauvetage, soit pour services rendus. Un des moments chargés d'émotion a été celui de la remise de deux récompenses à Frédéric LEBLOND par Fabrice LEBLOND, son père et patron de la vedette.

**Cet article est l'occasion pour la station de remercier vivement l'ensemble des donateurs et les municipalités qui par leurs dons ou subventions lui permettent de disposer des moyens financiers de fonctionner. Que tous et toutes soient persuadés de la ferme volonté des 18 bénévoles de la station de répondre aux sollicitations de CROSS Jobourg sous les directives duquel la station agit au bénéfice des gens de mer, professionnels ou plaisanciers.**

**Bernard MOTTIER**

*Président de la station SNSM de Saint-Vaast-la-Hougue*



*Lors de la remise des récompenses le 11 septembre 2021*

*Retour d'intervention le 23 juillet 2021*



### LES ANCIENS COMBATTANTS

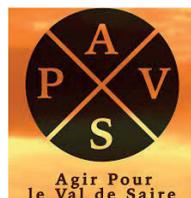
Les dates de Commémorations 2021-2022 sont les :  
11 novembre, 5 décembre, 8 mai, 18 juin

Nous tenons à remercier tout particulièrement nos porteurs-drapeaux qui ont participé aux inhumations pendant la crise sanitaire.

Notre association a eu la peine de perdre Messieurs Cardon, Hennequin, Lepaysant, Lepoitevin, Leraux, Mahaut, Mognard, Leroy et Basley. Nous avons une pensée pour leurs familles.

La situation de la pandémie s'améliorant, nous pourrions de nouveau organiser des activités en salle en respectant les règles sanitaires.

**Nous vous communiquerons les dates régulièrement.**  
**Contact : Gérard THEBAULT — 06.10.07.38.15**



### AGIR POUR LE VAL DE SAIRE

Agir Pour le Val de Saire — APVS est une association qui a vocation à développer, dynamiser et valoriser dans tous les domaines : tourisme, emploi, culture, le Val de Saire et rassembler toutes les bonnes volontés qui souhaitent contribuer à l'animation associative événementielle festive et solidaire du Val de Saire.

Depuis sa création en 2015, l'association a organisé diverses manifestations comme : des Vide-greniers (Couverts, Port et Centre-ville de SVLH), des animations sur le soleil et les étoiles, organisation de concerts et de lâcher de lanternes volantes, semaine Vauban entre 2017 et 2019.

L'association développe aussi de l'écopâturage et l'installation de ruche sur la Hougue. Nous organisons ainsi chaque année la Fête du Miel et de l'Abeille noire et nous avons obtenu la Médaille d'or des Miels clairs de la Manche en 2017.

Vous avez des idées ? Vous souhaitez nous aider sur un de nos projets ? Venez nous rejoindre et devenez bénévole et/ou adhérez pour 10€ à notre association.

**Pour tous renseignements, contacter Monsieur Yann LEPETIT**  
**Tél. : 06 27 87 66 85**  
**Courriel : [yann.lepetit.yl@gmail.com](mailto:yann.lepetit.yl@gmail.com)**



## L'ASSOCIATION INFORMATIQUE DU VAL DE SAIRE

L'association Informatique du Val de Saire a pour but d'initier et de perfectionner à l'informatique.

**Les cours de deux heures par semaine à la salle René Mercier de Saint-Vaast ont en priorité pour but de se familiariser :**

- Avec l'ordinateur, la tablette et le smartphone.
- Les démarches administratives en ligne.
- Les appels vidéo.
- Envoyer et recevoir des emails.
- Gérer les photos.
- Surfer sur internet

**L'équipe :**

- Président : *Thierry Lepesteur* — Vice-présidente : *Brigitte Hautemanière*
- Trésorière : *Charlette Hubert* — Trésorière adjointe : *Françoise Laurent*
- Secrétaire : *Colette Osmont* — Secrétaire adjointe : *Janine Lecornu*
- Membre de droit *Mireille Danneville*
- Formatrice Informatique : *Patricia Soares*

**Les renseignements et les inscriptions sont à prendre au 07 68 36 26 15 email : [info50mail.fr](mailto:info50mail.fr)**

## ORCHIS



Un atelier « fabrication de bacs à marée » dans la cour des services techniques.

L'année 2021 aura été une année charnière pour la mise en place de bacs à marée sur notre littoral.

Actuellement, la zone couverte par ces équipements généralement bien accueillis commence au nord, à Gatteville-le-Phare et se termine au sud, sur la commune de Fontenay-sur-Mer.

La plupart des bacs à marée ont été installés à l'initiative d'ORCHIS, mais certaines communes en ont eu seules l'initiative. Quel que soit le système mis en place, ces bacs à marée sont vidés régulièrement par le personnel communal, par des bénévoles d'ORCHIS et par les ostréiculteurs eux-mêmes pour un grand nombre, chacun s'organisant le plus possible afin que les déchets d'origine ostréicole soient dirigés vers une filière de recyclage.

Au début, il a fallu construire les bacs à marée à partir de



palettes de transport puis maintenant en adaptant et recyclant des « palox » récupérés chez des agriculteurs (4 sont prêts à être mis en place). Un atelier de bénévoles d'Orchis a pris ses habitudes dans le parc à matériaux des services techniques de la commune de Saint-Vaast. Orchis tient à remercier les élus et le personnel pour cet accueil, car ces « palox » sont volumineux et ne peuvent guère être « travaillés » chez

des particuliers. Or, sur ces palox usagés, il faut souvent changer des planches défectueuses, parfois les garnir de poches à huîtres pour que les déchets ne s'en échappent pas et, sur tous, fixer les panneaux d'information. Plusieurs matinées de chantier ont été organisées entre juin 2020 et septembre 2021 pour la réalisation par Orchis de 21 bacs à marée.

*Dans un secteur aussi fragile, aussi exposé, que la côte est du Cotentin, on a bien besoin d'un coup de main de toutes et tous, pour garder notre littoral le plus propre possible !*

**Site internet : [www.orchis-nature.com](http://www.orchis-nature.com)  
Courriel : [orchis50550@gmail.com](mailto:orchis50550@gmail.com)**

## VAL DE SAIRE CRÉATIONS

Nous nous retrouvons pour une transmission de notre passion accompagnée de sourires, de rires et d'échanges. L'ambiance est décontractée, stimulante.

L'association est équipée de matériels (machines à coudre, fer à repasser, table de découpe...), livres, modèles, tissus, fils... etc.

Les ateliers ont lieu les lundis après-midi de 14h à 17h et les mardis soir de 20h à 22h dans la salle R Mercier mise gracieusement à notre disposition par la mairie.

Vous aimez la couture, les travaux d'aiguille, la création, alors venez nous rejoindre ou vous renseignez sur place.

Le Pass sanitaire est obligatoire.

**Mme Hervy Isabelle, Secrétaire**



**La cotisation annuelle est de 15 €.**



## CIVISIME



### TAILLE DES HAIES :

Nous rappelons que les haies en bordure de voies ne doivent pas dépasser la limite de propriété. Il convient donc d'effectuer une taille régulièrement afin d'assurer ce passage sécurisé sur les trottoirs.

En cas d'accident d'un piéton s'écartant du trottoir à cause d'une haie mal taillée, votre responsabilité pourrait être engagée.

Les hautes tiges doivent nécessairement être plantées à plus de 2 m. de la voie et doivent être élaguées en retrait de la limite de propriété.



### CHIENS EN LAISSE :

Nous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse sur les voies et espaces publics. Un chien en liberté peut aller bousculer un enfant, une personne âgée, mordre ou aller se battre avec un autre chien maintenu en laisse par son propriétaire.

Soyez donc respectueux d'autrui.

Nous avons noté un réel progrès de diminution des déjections canines sur les trottoirs. La collectivité a accru le nombre de distributeurs de toutounettes. Merci de continuer dans cette voie. Les promeneurs apprécieront.



### PROPRETÉ DES TROTTOIRS :

Nous demandons à chaque résident de bien vouloir maintenir propre son trottoir face à son domicile.

Cela consiste en un balayage régulier et à l'arrachage des herbes folles qui peuvent croître notamment à l'interstice entre les murs et le revêtement des trottoirs.

### BRUIT :

Les règles de bon voisinage concernant les nuisances sonores, dont les principaux éléments sont : bricolage, entretien des espaces... sont sources d'atteinte à la tranquillité du voisinage.

Certaines règles ont donc été établies.

Le bruit ne doit pas dépasser 70 décibels en limite de propriété. À titre d'exemple, une tondeuse émet entre 70 et 80 dB et un outillage portatif 80 à 90 dB. C'est pourquoi des plages horaires ont été préconisées par le Conseil National du bruit et précisées par arrêté préfectoral.

	Matin	Après-midi
Du lundi au vendredi	De 8h30 à 12h	De 14h30 à 19h30
Le samedi	De 9h à 12h	De 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés	De 10h à 12h	

## BIENTÔT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT !

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire.

Dès vos 16 ans, rendez-vous auprès de votre mairie munis :

- 1 — d'une pièce d'identité
- 2 — du livret de famille.

Seul le recensement permet votre convocation à votre journée Défense et Citoyenneté (JDC). À l'issue, un certificat de participation vous sera remis. Il est obligatoire pour s'inscrire à tous les examens et concours soumis à l'autorité publique.

### PARCOURS DE CITOYENNETÉ

**3 étapes obligatoires**

**1**

L'enseignement de défense  
(classes de 3<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup>)

**2**

Le recensement à 16 ans en mairie  
ou en ligne pour certaines communes  
(www.service-public.fr)

**3**

La Journée Défense et Citoyenneté  
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !



**Ce parcours est obligatoire pour passer :**

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).





## LA MAIRIE À VOTRE SERVICE



### Ouverture :

Du lundi au vendredi  
09h30 – 12h00 – 13h30 à 17h00

Fermée le samedi et le dimanche

### Vous avez besoin de contacter la Mairie :

Tél. : 02.33.88.62.30

Courriel : [saintvaast.mairie@wanadoo.fr](mailto:saintvaast.mairie@wanadoo.fr)

Site internet : [www.saintvaast.fr](http://www.saintvaast.fr)



### Retrouvez nos informations sur :

 Facebook : Mairie Saint-Vaast-la-Hougue – Officiel  
Application mobile «Panneau Pocket» :

Saint-Vaast-la-Hougue (50550)

Site internet : [www.saintvaast.fr](http://www.saintvaast.fr)

## LE SUCCÈS DE PANNEAUPOCKET

La mise à disposition de cette application par la municipalité en août 2020 est un indubitable succès : quelque 1 000 smartphones ont mis Saint-Vaast-la-Hougue en favoris et notre commune a cumulé depuis, plus de 100 000 lectures.

Alors, si vous n'avez pas encore franchi le pas, il vous suffit de télécharger l'application Panneau Pocket sur votre smartphone ou votre tablette : c'est simple, utile, gratuit et totalement anonyme.

*Si vous rencontrez des soucis pour télécharger l'application venez en Mairie, nous vous aiderons à la mettre en place sur votre smartphone ou votre tablette.*



### RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Du 15 juin au 15 septembre :

lundi, mercredi et vendredi

Du 16 septembre au 14 juin :

lundi et vendredi

Le ramassage s'effectue de bonne heure le matin. Les sacs doivent être mis dans des poubelles fermées qui sont déposées sur les trottoirs à partir de 19h00 la veille au soir et retirées le lendemain matin. Les poubelles ne doivent en aucun cas rester sur les trottoirs en journée.

### DÉCHETTERIE D'ANNEVILLE-EN-SAIRE

À partir du 1<sup>er</sup> octobre 2020

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi

Ouverture :

09h00 – 12h00 et 13h30 – 17h30

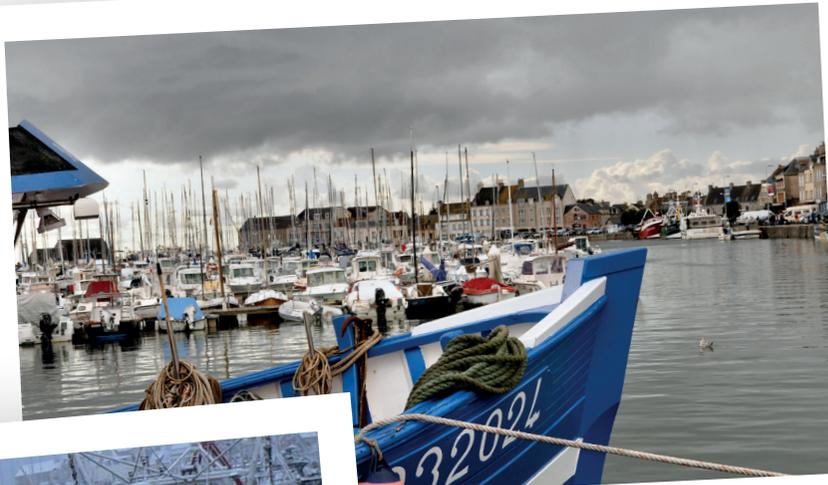
Fermeture :

jeudi, dimanche et jours fériés

Revue officielle d'information municipale  
Diffusée gratuitement — Reproduction et vente interdites  
Coordination de la rédaction et de la documentation :  
Ville de Saint-Vaast-la-Hougue 02.33.88.62.30

Crédits photo : Mairie de St-Vaast-la-Hougue,  
© Région Normandie — Inventaire général  
Conception graphique : Mimosa Communication  
Tirage/Imprimerie : 1500 ex  
Distribution : Commune de Saint-Vaast-la-Hougue

Meilleurs  
vœux  
2022



S-VAAST  
L A - H O U G U E